

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport
d'activité
2016



Sommaire

Le mot du président	3
Suivi de la mise en oeuvre de la charte	4
Tableau de bord	4
Organisation	6
Budget	7
Ambition 1	
Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique	8
Eau	8
Ambition 2	
Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle	10
Espaces naturels	10
Espaces naturels - Milieu marin	12
Habitats naturels -Espèces patrimoniales	14
Habitats naturels - Natura 2000	16
Agriculture durable - Elevage - Environnement	18
Tourisme durable	20
Ambition 3	
Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie	22
Patrimoine culturel - Gouvernance	22
Suivi et évaluation de la charte et du territoire	24
Paysage - Cadre de vie - Urbanisme durable	26
Ambition 4	
Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes	28
Education au territoire	28
Observatoire - Coopération	30
Annexes	32



Si en 2016, le Parc naturel régional de Camargue a marqué une pause dans les grands travaux, il n'a pas pour autant mis fin à son action dans d'autres grands domaines. Aussi, sur le plan de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, le Parc a-t-il engagé le bilan à mi-parcours du contrat de delta dont il est l'animateur et le coordinateur. Ce contrat a permis de financer plusieurs opérations d'importance pour le territoire, aussi bien dans la gestion des milieux aquatiques que dans l'amélioration des équipements hydrauliques, ou bien encore envers des pratiques culturelles en lien avec l'eau. Il s'agit, à travers ce contrat, de garantir un accès à la ressource, d'avoir une gestion économe de celle-ci et de garantir sa qualité dans la durée.

Depuis 2012, vingt-six opérations ont été engagées par une quinzaine de maîtres d'ouvrage pour un montant de 8,9 millions d'euros. En 2017, une deuxième phase de travaux sera programmée afin de poursuivre les efforts continus d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques du delta. Sur le plan du risque d'inondation et des projets d'amélioration du ressuyage des terres après déversement des eaux dans la plaine deltaïque, le Parc s'est positionné comme facilitateur et coordonnateur de l'inscription des opérations dans le Plan Rhône 2014-2020 et de leur mise en œuvre par les maîtres d'ouvrage identifiés.

En matière de protection et conservation des espèces et des milieux, les différentes missions engagées ont permis de poursuivre des opérations de suivi et de mise en défens des espèces vulnérables, comme les sternes, la glaréole ou le rollier, mais aussi de conforter l'engagement du Parc dans sa capacité à prendre en charge plus de 8 000 ha de terrains du Conservatoire du littoral qui lui en a confié la gestion. Le Parc est aussi animateur d'un ensemble de sept sites NATURA 2000 qui représentent un territoire de plus de 200 000 ha.

Cependant, l'action du Parc ne s'est pas uniquement focalisée sur l'eau et le patrimoine naturel, elle a porté également sur les différentes filières économiques du territoire. Une démarche de fond a été engagée pour faire reconnaître le rôle des associations professionnelles d'élevage dans la conservation des races locales équine et bovine rustiques, ainsi que dans la structuration de la filière viande AOP Taureau de Camargue.

Au niveau du tourisme et des services, des professionnels ont été accompagnés dans des démarches de progrès (amélioration des pratiques, professionnalisation, qualité des équipements d'accueil...). En 2016, douze opérateurs touristiques ont été marqués "Valeurs Parc naturel régional" et trois ont adhéré à la charte européenne du tourisme durable. Ainsi, depuis 2011, ce sont désormais 38 établissements qui sont engagés dans ces démarches qualité.

Au niveau culturel, le Musée de la Camargue est plus que jamais investi dans une programmation riche et diversifiée depuis sa rénovation en 2013. Des liens et partenariats ont été tissés avec les musées d'Arles et également avec des événements culturels de grande renommée, comme les Rencontres internationales de la photographie avec une exposition très remarquée "Western camarguais" qui a fait l'objet de toutes les attentions et a été très bien relayée sur le plan médiatique.

Ainsi, ces quelques exemples démontrent une nouvelle fois la diversité des thèmes abordés par le Parc. Sans la Région, le Département avec qui le Parc vient de signer un contrat de développement local, les communautés d'agglomération, les communes et les différents partenaires, nous n'aurions pu engager l'ensemble des actions résumées dans le document ci-après ; qu'ils soient remerciés pour leur engagement constant aux côtés du Parc.

Le président,
maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, ancien député,
Roland Chassain

Suivi de la mise en oeuvre de la charte

Tableau de bord

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution		
								2015/2016	2011/2016	
Suivi des opérations	Nombre d'opérations conduites par an	61	69	65	68	65	69	↔	↗	
	<i>opérations en cours</i>	34	38	38	41	33	39	↗	↗	
	<i>achevées techniquement dans l'année</i>	27	31	27	27	32	30	↔	↗	
	Taux d'opérations achevées techniquement qui sont réalisées dans un délai de moins de 2 ans	85%	80%	81%	59%	76%	77%	➔	1 ⬇	
	Opérations votées par le Comité syndical	27	46	43	38	49	21	↘	↘	
	Opérations clôturées en recettes et dépenses	nombre	17	10	27	25	24	33	↗	↗
		dépenses réalisées	580 000 €	460 000 €	1 340 000 €	1 015 000 €	1 365 000 €	1 910 000 €	↗	↗
		taux de réalisation des dépenses (1)	92%	93%	92%	92%	91%	89%	➔	➔
		dépense moyenne par opération	34 000 €	45 000 €	49 000 €	41 000 €	56 000 €	58 000 €	↔	↗
		écart type	27 000 €	52 000 €	72 000 €	68 000 €	60 000 €	105 000 €	↗	↗
		dépense minimale (hors opérations 100% animation/ingénierie)	1 300€	9 000 €	164 €	600 €	1 300 €	900 €	↔	↔
		dépense maximale	99 000 €	155 000 €	344 000 €	314 000 €	195 000 €	540 000 €	↗	↗
	Part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc	77%	81%	80%	85%	92%	91%	➔	2 ⬆ 18,2%	
	Part des opérations impliquant les instances consultatives	76%	49%	55%	55%	60%	56%	⬇	⬇ -26,3%	
Nombre de conventions de partenariat signées	66	59	51	33	42	62	↗	↔		
Part des opérations avec convention	77%	72%	75%	68%	32%	37%	➔	3 ⬇ -52%		
Organisation du Parc	Instances consultatives	nombre d'instances	14	14	14	14	14	↔	↔	
		nombre de réunions	48	25	30	25	27	24	➔	4 ⬇ -50%
		taux de participation moyen	40%	31%	30%	35%	36%	33%	➔	⬇ -17,5%
	Comité syndical	nombre de réunions avec délibérations	6	5	5	5*	5**	7	↔	↔
		nombre de délibérations votées	97	95	87	97	102	101	↔	↔
		taux de participation (réunions avec délibérations)	80%	72%	65%	70%	61%**	78%	➔	⬇ 30%
		part des femmes (2) déléguées (dont titulaires)	21,8%	21,8%	24,6%	29,8%	35,1%	35,1%	↔	↗
	Equipe technique	ETP	37,81	41,08	41,82	55	53,6	51,6	➔	⬆
		nombre d'agents	50	54	54	66	67	62	↘	↗
		personnel permanent	34	33	34	46	44	44	↔	↗
		charges de personnel	1 654 432 €	1 770 015 €	1 839 794 €	2 285 037 €	2 396 187 €	2 273 179 €	⬇	⬆
Budget	Crédits votés	4 172 700 €	10 076 500 €	10 030 661 €	7 262 490 €	6 504 622 €	6 508 575 €	➔	⬆	
	Crédits consommés	dépenses réalisées	3 533 289 €	3 639 713 €	4 537 449 €	4 760 791 €	4 987 710 €	4 398 316 €	⬇ -11,8%	⬆
		recettes perçues	4 228 092 €	3 910 758 €	4 340 279 €	4 152 945 €	5 543 189 €	4 354 614 €	⬇ -21,4%	➔
	Dotations statutaires de fonctionnement	1 600 875 €	1 646 800 €	1 647 659 €	1 669 212 €	1 680 108 €	1 688 319 €	➔	⬆	
	Financements du programme d'actions	1 435 591 €	1 737 000 €	1 633 900 €	992 132 € + 371 000 €(4)	1 793 989 € + 381 198 €(4)	1 302 662 € + 383 091 €(4)	⬇ -27,4%	5 ⬇ -9,3%	
	Résultat de clôture du compte administratif (avec reste à réaliser)	85 771 €	324 431 €	625 646 €	237 871 €	483 751 €	485 356 €	➔	➔	

* Deux autres réunions du comité syndical non comptabilisées ici car elles n'ont pas fait l'objet de délibérations, ont eu un taux de participation moyen de 43,5%.

** Une autre réunion thématique sur "les enjeux et perspectives de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral" (octobre 2015), non prise en compte ici car elle n'a pas fait l'objet de délibérations, a eu un taux de participation de 37%.



évolution normale



indicateurs secondaires



évolution favorable



évolution qui appelle à la vigilance

(1) = dépenses réalisées/dépenses prévues (2) d'ici 2018, la loi Sauvadet de mars 2012 prévoit la mise en place dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière d'un quota de représentation de 40% d'un des deux sexes dans tous les conseils d'administration ou organes équivalents des établissements publics administratifs (3) = depuis 2012, les crédits votés concernent la totalité du programme d'actions dont certaines peuvent être sur plusieurs années. (4) Participations au financement de la gestion des terrains.

Des constats...

- 1 Les financements croisés sont souvent à l'origine du retard de mise en œuvre des actions.
- 2 Le Parc se voit confier trop souvent la maîtrise d'ouvrage d'opérations qui pourraient être prises en charge par des partenaires tiers
- 3 La baisse observée entre 2011 et 2016 s'explique par une généralisation des procédures de marchés publics.
- 4 Des comités techniques ou des comités de pilotage spécifiques sont souvent créés en lieu et place des commissions déjà existantes.
- 5 Le faible taux de participation interroge sur le fonctionnement et le positionnement des commissions thématiques.
- 5 Plusieurs opérations, dont celles reconduites annuellement, ne sont plus financées.



... et des préconisations

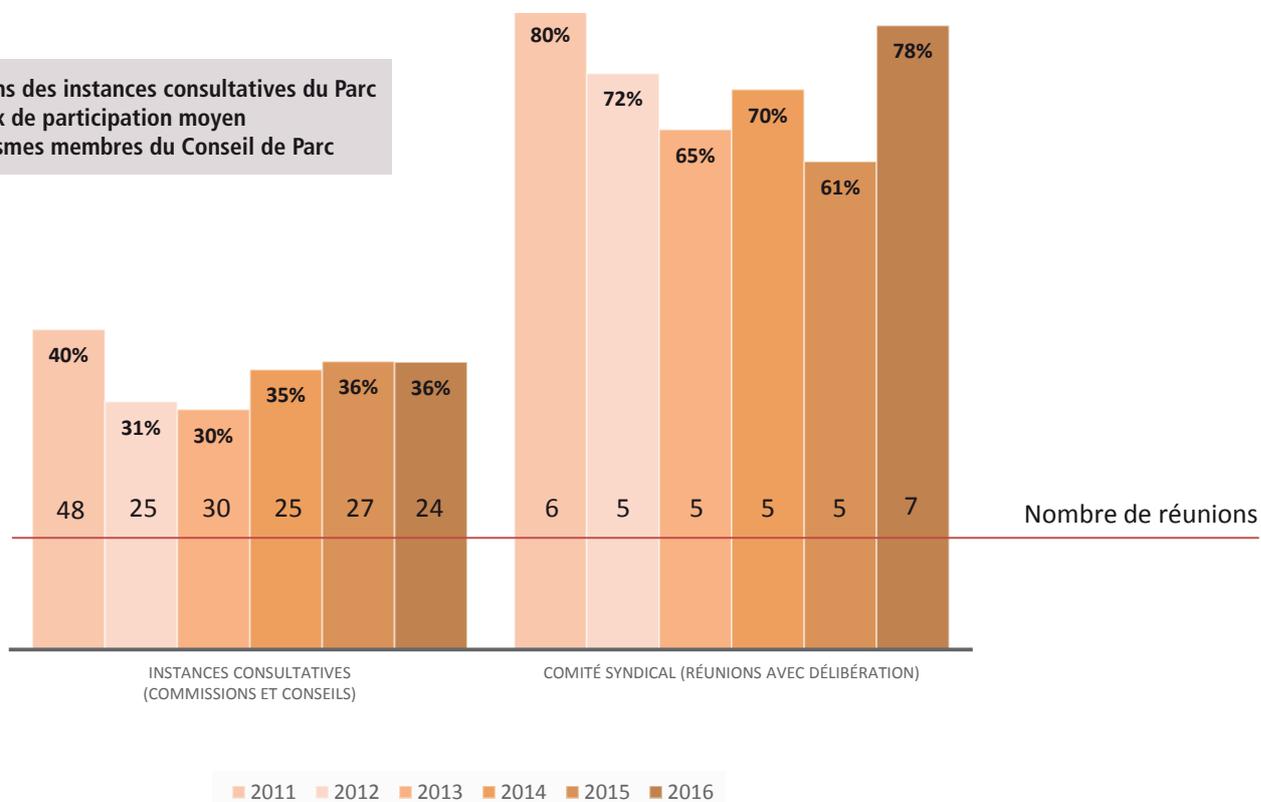
- 1 Il s'agira dans le futur de planifier plus en amont la programmation pour obtenir tous les financements dans de meilleurs délais.
- 2 Dès le stade de conception / préparation des projets, le Parc cherchera à conventionner avec les communes ou intercommunalités concernées pour qu'elles assurent la maîtrise d'ouvrage de travaux ou aménagements s'il y a lieu.
- 3 Les procédures de marchés publics étant dorénavant bien calibrées, il ne devrait pas y avoir de variation importante de ce taux dans les années à venir.
- 4 Une réflexion sera menée en 2017 pour remobiliser les instances consultatives du Parc afin qu'elles jouent pleinement leur rôle d'aide à la décision et qu'elles soient parties prenantes dans les réponses du Parc aux appels à projets.
- 5 Le Parc a choisi de candidater plus régulièrement à des appels à projets dont les thématiques permettent de répondre aux objectifs de la charte. Cependant, cette nouvelle démarche ne présente pas les mêmes garanties que le système de financement fléché qui prévalait jusqu'à présent.

Organisation

Fonctionnement des instances¹

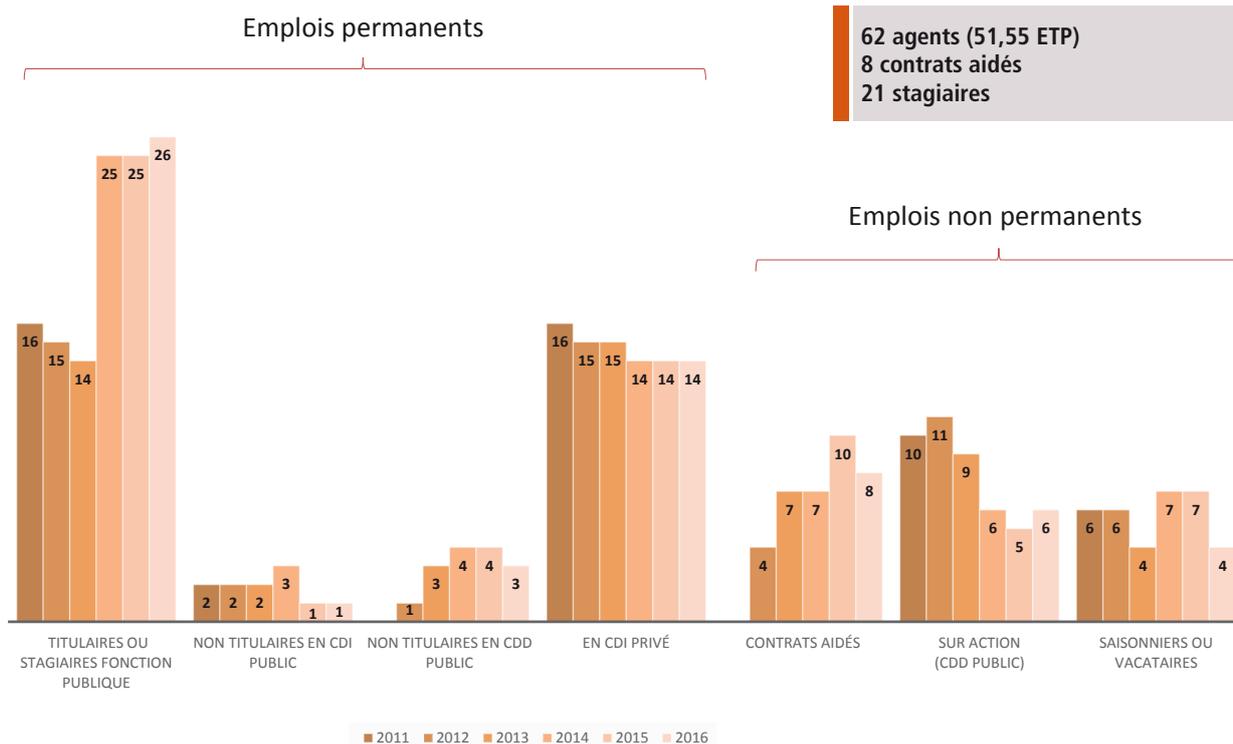
► Bilan de la mise en oeuvre de la charte :
Évolution de l'activité des instances du Parc et du comité syndical depuis 2011

24 réunions des instances consultatives du Parc
36% : taux de participation moyen
65 organismes membres du Conseil de Parc



Équipe technique²

► Évolution des effectifs par catégorie depuis 2011



62 agents (51,55 ETP)
8 contrats aidés
21 stagiaires

1. et 2. Compositions en annexe

Tableau de bord de suivi du budget

Budget

► Budget prévisionnel

Crédits votés	
Fonctionnement	4 781 912 €
Investissement	1 726 664 €
Total crédits ouverts	6 508 576 €

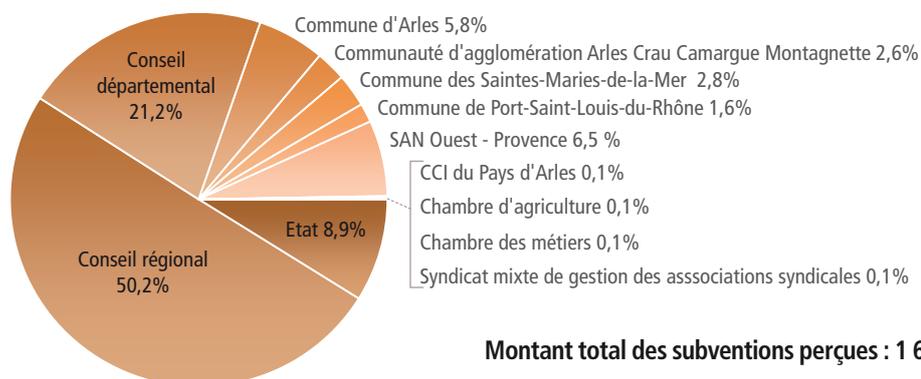
► Budget réalisé

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses réalisées	3 724 444 €	673 873 €
Recettes réalisées	3 357 445 €	997 169 €
Résultat de l'exercice	-366 998 €	323 296 €
Excédent ou déficit reporté année N-1	483 751 €	-104 922 €
Résultat global	116 753 €	218 374 €
Résultat de clôture	335 127 €	
Reste à réaliser	150 229 €	
Résultat de clôture avec reste à réaliser	335 127 €	

Dotations et participations en fonctionnement

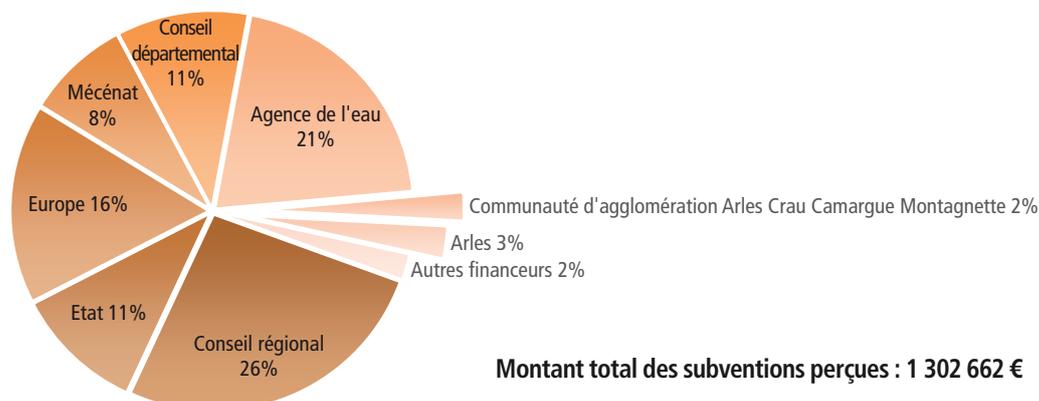
Les dotations statutaires n'ont pas progressé par rapport à 2015 : celles de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône n'ont pas été réévaluées.

► Répartition des dotations statutaires perçues des structures membres du comité syndical et de l'Etat



Participations au programme d'actions

Le financement du programme d'actions 2017 est en baisse de 27 % par rapport à 2015.





Ambition 1

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Plan d'adaptation au risque d'inondation

Pour mémoire, l'étude d'amélioration de l'évacuation des crues (dite étude ressuyage), validée fin 2013, a permis de tester des améliorations du système hydraulique existant pour réduire les inondations en Camargue et d'identifier plusieurs opérations visant à améliorer l'évacuation des eaux.

Le schéma d'aménagement de première priorité, organisé autour de trois objectifs et de trois porteurs d'opérations, a été défini :

- amélioration de la capacité de pompage de la station d'Albaron et sécurisation électrique sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte de gestion des associations syndicales (SMGAS) du pays d'Arles ;
- amélioration de la capacité d'évacuation gravitaire à la mer avec comme maître d'ouvrage identifié le SYMADREM ;
- mise en place de la phase 1 d'instrumentation sur les niveaux et débits sous maîtrise d'ouvrage du Parc de Camargue avec les partenaires locaux.

Les travaux seront précédés d'études préalables techniques et réglementaires : les études techniques seront programmées par chacun des maîtres d'ouvrages pour les aménagements le concernant (SMGAS du pays d'Arles, SYMADREM), et les dossiers réglementaires portant sur l'ensemble des opérations seront sous maîtrise d'ouvrage du Parc de Camargue.

Le Parc s'est positionné, au travers de la mission "eau", comme facilitateur et coordonnateur de l'inscription de ces opérations dans le Plan Rhône 2014-2020 et de leur mise en œuvre par les maîtres d'ouvrage identifiés.

Les délibérations nécessaires à ces différentes opérations ont été prises en 2015, et chaque maître d'ouvrage a sollicité des aides financières auprès de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département.

En 2016, le lancement des différentes études a été retardé par le fait que la dernière attribution est intervenue au 3^e trimestre (crédits de l'Etat pour l'étude portée par le SMGAS). Les différents projets étant liés, ce délai a conduit le Parc à devoir procéder à une demande de prorogation de délai auprès de la Région.

Les études de diagnostic et d'avant-projet pour l'augmentation de la capacité d'évacuation et l'automatisation du pertuis de la Fourcade ont été lancées par le SYMADREM en octobre 2016. La première réunion du comité de pilotage s'est tenue le 21 octobre et la chargée de mission y a réalisé une présentation sur les conclusions de l'étude ressuyage et l'organisation des acteurs concernés par le schéma d'aménagement. On citera aussi sa participation à différents événements autour de la mise en œuvre du volet inondations du Plan Rhône :

- une visite de terrain des travaux réalisés par le SYMADREM sur la digue du Grand Rhône rive gauche, entre Prends-Té-Garde et Grand Mollégès,
- un entretien avec le cabinet d'études Contrechamp pour l'évaluation de la concertation développée dans le cadre du volet inondation du Plan Rhône,
- une réunion du comité de coordination du pré-schéma Sud du Plan Rhône.

Les études sous maîtrise d'ouvrage du Parc et du SMGAS seront lancées en 2017.

Contact : Marie Granier





Réseau de suivi de l'eau

La mission engagée en 2013 s'est poursuivie en 2016 en maintenant les mêmes objectifs :

- mise en œuvre de suivis réguliers de la qualité et des niveaux sur les étangs et canaux non encore couverts,
- mise en place d'un système pérenne de collecte de données produites par les partenaires locaux,
- valorisation de l'ensemble de ces données.

Le suivi des paramètres physico-chimiques généraux (salinité, conductivité, température, oxygène dissous, saturation en oxygène, pH...) a été poursuivi sur 21 points à raison d'une journée tous les quinze jours, et complété à partir de début 2016 du suivi des nitrates, nitrites, ammonium et phosphates à l'aide de kits d'analyses rapides pour la mesure sur le terrain.

Par ailleurs, pour disposer d'une vision globale de l'évolution du littoral sableux en Camargue, des repères permanents sur les secteurs non encore suivis ont été installés en 2016 pour mettre en place un suivi topographique annuel des profils de plage et dunes, depuis l'Espiguette à l'ouest jusqu'à la plage Napoléon à l'est. 8 journées de terrain ont été nécessaires à la mise en place des repères sur les secteurs de l'Espiguette, d'Aigues-Mortes et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Sur le projet de « Système d'information » dédié aux suivis de l'eau et des milieux aquatiques, cette troisième année de travail a permis de poursuivre avec les partenaires du réseau les propositions de points et de paramètres sur le thème de la biologie, les autres thèmes ayant été validés précédemment.

L'élaboration du cahier des charges de la base de données et de la convention associée s'est poursuivie en s'appuyant sur de nombreuses réunions de l'équipe projet en interne et sur trois réunions avec les partenaires. La commande de cette action est prévue pour le printemps 2017.

Contacts : Aurélie Lassus-Débat, Marie Granier



► Références à la charte

- Article 2.3. Réduire l'impact du risque d'inondation et protéger les zones à fort enjeu socio-économique
- Article 3.1. Mettre en place un réseau de surveillance de la qualité des eaux complémentaire aux réseaux de la DCE
- Article 13.2. Faire de l'Observatoire Camargue l'outil de référence du delta
- Article 14.2. Faire de l'Observatoire Camargue un outil de restitution interactif
- Article 16.1. Intensifier le travail en réseau

► Instances concernées

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Conseil scientifique du Parc et de la réserve de biosphère



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Projet expérimental de lutte contre les moustiques au Sambuc

Le périmètre du Parc naturel régional de Camargue était, jusqu'en 2006, la seule zone humide du littoral méditerranéen qui ne faisait pas l'objet d'opérations de démoustication collectives.

Dans la continuité des orientations de la charte de territoire de 1998 et des études pré-opérationnelles réalisées au début des années 2000, le Conseil départemental a pris la décision de mandater l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID) pour mettre en œuvre une démoustication expérimentale en vue de protéger les agglomérations de Port Saint Louis du Rhône et Salin-de-Giraud. En parallèle du volet opérationnel, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a mandaté le Parc pour réaliser un suivi scientifique visant à mieux appréhender les impacts que pourraient avoir cette démoustication sur la faune, la flore, la gestion des espaces protégés et la perception des habitants concernés.

Ce suivi montre des conséquences non négligeables de la démoustication au BTI sur certains segments de la chaîne alimentaire vis-à-vis de la faune insectivore (insectes, oiseaux, chiroptères notamment) et pose la question de la rémanence du BTI dans le milieu naturel.

Face aux problématiques de cette démoustication par BTI sur certaines zones du Parc et ses conséquences sur la faune et la flore, un nouveau type de démoustication basé sur la capture des nuisibles piqueurs a été expérimentalement développé par des ingénieurs locaux en 2013. Baptisée BAMS – Barrière Anti Moustique Stratégique - cette solution a pour but de réduire la nuisance au niveau des zones urbaines sans agir sur les écosystèmes hors agglomération. La capture des moustiques est effectuée par un piège à gaz carbonique (CO₂) qui les attire, les aspire et les stocke dans un réservoir adapté.

Le village du Sambuc, zone vierge de toute démoustication, a été choisi pour accueillir l'expérimentation. La proximité de cette zone avec Salin-de-Giraud, actuellement démoustiqué par le BTI, et la zone du Vaccarès vierge de toute démoustication, permet de comparer la nuisance sur ces 3 zones.

En 2015, 11 bornes BAMS avaient été installées. 5 bornes supplémentaires l'ont été en 2016 de façon à couvrir la quasi-totalité du village. La période d'expérimentation a couvert le printemps, l'été et une grande partie de l'automne, d'avril à novembre. L'utilisation des pièges a permis de confirmer l'efficacité du dispositif avec une réduction de la nuisance de 70%. Le nombre moyen de moustiques capturés par jour a fortement varié selon les pièges. Ceci peut être dû à différents facteurs environnementaux : exposition au vent, ensoleillement, proximité des zones d'éclosion ou de repos des moustiques... Près de 40 000 insectes ont été capturés et les inventaires montrent une bonne proportion d'insectes nuisants

(moustiques piqueurs et arabis). Aucun impact négatif de ces captures n'a été mis en évidence sur le succès de reproduction des colonies d'hirondelles de fenêtres du Sambuc. Une page Facebook "Le moustique du Sambuc" a été créée par la Tour du Valat afin de mieux impliquer les habitants dans l'opération et améliorer la communication.

L'opération sera renouvelée en 2017 afin de bénéficier d'une troisième année d'évaluation permettant notamment de mieux comprendre les disparités entre pièges et d'évaluer les paramètres environnementaux influençant le taux journalier de capture, très variable selon les pièges.

Parallèlement, les suivis programmés en 2016 concernant l'évaluation de la rémanence du Bti dans les sédiments dans les secteurs traités (environs de Salin-de-Giraud, Port Saint-Louis du Rhône et secteur de Brasinvers) ont été effectués par la Tour du Valat. Ils ont confirmé un piégeage important du Bti dans les sédiments et un relargage potentiel pouvant affecter les larves non cibles de chironomes les années suivantes. Le suivi sociologique se poursuit et démontre un taux de satisfaction des habitants très élevé.

Enquête de perception du Flamant rose en Camargue

Cette opération, financée par la Fondation de France, doit permettre d'étudier comment divers acteurs du territoire perçoivent les flamants roses en s'appuyant sur un système d'information géographique participatif et de mieux formuler et comprendre les enjeux de leur présence en Camargue.

En 2016, les enquêtes de perception auprès du public ont été effectuées par les équipes de la Tour du Valat et du Parc, notamment lors de réunions d'information spécifiques et ateliers organisés à Mas Thibert, Port Saint-Louis du Rhône et au Grau-du-Roi, en veillant à la représentativité du public à l'échelle du territoire (agriculteurs, habitants, scientifiques, gestionnaires, acteurs touristiques, chasseurs, touristes...).

Les résultats des questionnaires et de la spatialisation sont en cours de traitement et la deuxième phase débutera au premier trimestre 2017 avec une communication des résultats et de nouvelles sessions d'information.

Contact : Stéphane Arnassant



Gestion des theys de l'embouchure

Depuis le 1er janvier 2015, le Parc est co-gestionnaire avec la commune de Port Saint Louis du Rhône de deux propriétés du Conservatoire du littoral : les theys du Mazet et du Levant et le they de Roustan.

Des suivis d'espèces (oiseaux, loutres, lapins, plantes patrimoniales...) et des suivis des travaux hydrauliques réalisés par le Conservatoire du littoral sont conduits pour assurer d'une part une veille écologique sur ces sites et d'autre part, prévenir les conflits d'usages liés aux ouvrages hydrauliques.

Contact : Violaine Doreau, Claire Tetrel

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral - Domaine de la Palissade

La gestion du domaine de la Palissade est mise en place selon un plan de gestion quinquennal qui suit 6 grandes orientations :

- contribuer à la protection de l'environnement naturel de l'embouchure du grand Rhône
- favoriser le contexte évolutif naturel de l'embouchure du grand Rhône sur le domaine
- développer la valorisation et la reconnaissance du fonctionnement et de l'évolution du système deltaïque par la recherche scientifique
- développer l'accueil du public et l'éducation à l'environnement et au territoire, dans le respect de l'équilibre écologique du site
- promouvoir et mettre en œuvre les principes du développement durable
- assurer la gestion administrative, financière et technique.

Les actions mises en place tout au long de l'année contribuent à la mise en oeuvre du plan de gestion du site. On peut citer :

- l'entretien du site et des infrastructures
- les suivis scientifiques sur la faune, la flore et les habitats
- l'accueil du public (individuels, groupes et scolaires)
- l'animation et éducation à l'environnement
- le soutien à des pratiques locales et durables (pâturage extensif et apiculture).

Contact : Jean-Christophe Briffaud

► Références à la charte

- Article 2.1. Rechercher un fonctionnement deltaïque plus proche du naturel
- Article 2.2. Intégrer la dynamique littorale et le risque de submersion marine dans la gestion du territoire
- Article 2.4. Développer avec les habitants la connaissance du fonctionnement du delta
- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 4.3. Améliorer le contrôle et la gestion des espèces à dynamique envahissante
- Article 7.3. Répartir la fréquentation dans l'espace et dans le temps
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 8.2. Augmenter les contrôles pour mieux faire respecter la réglementation sur le territoire
- Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti
- Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instances concernées

- Conseil scientifique du Parc et de la réserve de biosphère
- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Écogardes

Une équipe de 4 écogardes a patrouillé durant la saison estivale 2016 sur la plage de Beauduc et autour des marais limitrophes, sur la plage de Piémanson et sur les terrains du Conservatoire du littoral de la commune de Port Saint Louis du Rhône.

En plus des difficultés inhérentes au travail de terrain, les écogardes sont toujours confrontés à une certaine agressivité de la part de certains usagers, toutefois en nette baisse d'année en année, que nous attribuons aux efforts de sensibilisation et l'acceptation progressive du dispositif.

Plusieurs améliorations ont été envisagées afin de faire évoluer les postes d'écogardes vers plus de sensibilisation et moins d'actions de surveillance.

Toutefois, le dispositif des écogardes est maintenant bien ancré chez les usagers de Beauduc, qui apprécient de pouvoir interagir avec des représentants du Parc, d'avoir une transmission directe des informations et pouvoir faire remonter d'éventuelles revendications.

À l'avenir, il paraît nécessaire de renforcer la signalétique et l'organisation du secteur de Beauduc et d'encourager la présence de gardes assermentés pour soutenir les écogardes dans leurs missions.

Contact : Gaël Hemery

Réserve marine de Beauduc : expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles

Expérimenter des nurseries artificielles pour augmenter les chances de survie des juvéniles de poissons est une idée qui a émané du diagnostic de 2004 sur la zone marine et qui s'est renforcée au cours des années.

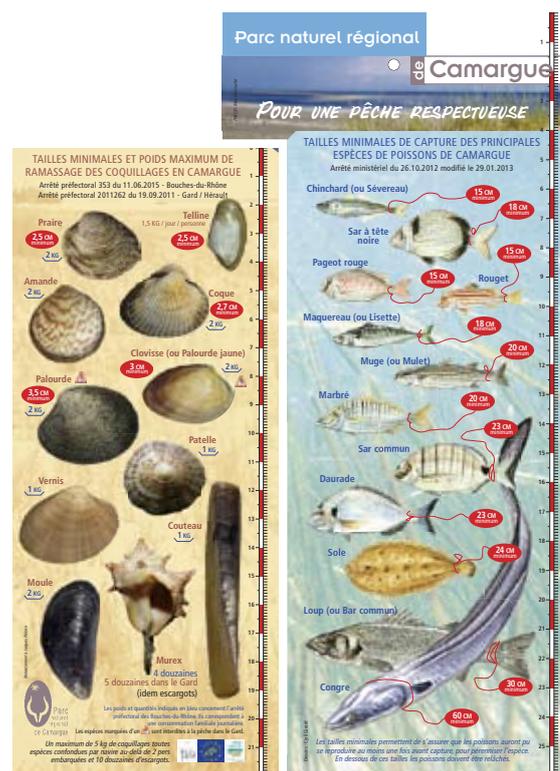
Le bilan de cette année montre une augmentation de la densité par récif d'individus de poissons et d'invertébrés : 14 taxons de poissons et invertébrés d'intérêt commercial ont été observés à l'état juvénile et 19 à l'état adulte. Par ailleurs, 3 espèces qui n'étaient pas encore inventoriées en zone marine camarguaise ont été observées.

En termes de perspective, il est question soit de maintenir les structures dans le site ouest en les pérennisant puis en les densifiant (l'est présentant un hydrodynamisme trop important), soit d'élargir la zone concernée vers les profondeurs.

La notice de gestion et la programmation des actions liées à la réserve marine et à sa zone d'influence ont été validés cette année par le comité de pilotage et le conseil scientifique.

En termes de communication, la sensibilisation du public sur les aires marines protégées intervient notamment par le biais de la page [Facebook des aires marines protégées de Camargue](#) et la [page dédiée sur le site internet du Parc](#). Des panneaux sur la biodiversité marine et la biodiversité littorale ont aussi été exposés dans 2 capitaineries et 2 sites d'accueil du Parc.

Une plaquette-réglette étanche pour une pêche respectueuse à destination des pêcheurs amateurs du Grau-du-Roi à Port Saint Louis du Rhône a été réalisée. Elle sera distribuée par les écogardes et lors des manifestations estivales. Elle est également disponible en version électronique ou sur demande.



Balisage écologique APPB Beauduc

La pointe de Beauduc présente de forts enjeux écologiques : habitats marins remarquables (herbiers marins de zostères naines et marines, de ruppias et de cymodocées), nidification d'oiseaux, notamment les sternes naines, et richesse de l'habitat dunaire. Ce site est aussi soumis à une forte fréquentation (kitesurf, pêche à pied) entraînant un dérangement et des dégradations des espèces et des habitats.



Afin de préserver cette zone, une zone de protection de biotope (APPB), dénommée "Pointe de Beauduc", a été mise en place en 2013 selon les préconisations inscrites dans le DOCOB des sites Natura 2000 Camargue.

La mise en place de bouées de signalisation des réglementations du site est devenue nécessaire et a bénéficié d'une autorisation d'occupation temporaire. 2 bouées jaunes à fond plat ont été installées pour délimiter la zone d'herbier où les engins pour la pêche à pied, la navigation des kitesurfs et le mouillage sont interdits. 2 autres délimitent la zone d'alimentation des sternes naines (située au droit de la zone de nidification), non navigable pour les kitesurfs en période estivale. Un ancrage écologique a été privilégié pour préserver l'herbier : des ancres à vis monohélice entretenues par l'équipe du Parc sont utilisées dans les sédiments meubles.



Le suivi et la cartographie de l'herbier de zostères sont effectués chaque année par les agents du Parc. Des comptages de poissons et le suivi de la population de grandes nacres dans leur zone de répartition se poursuivent.

Animation du site Natura 2000 bancs sableux de l'Espiguette

Passée la période de réalisation du DOCOB financée par la DREAL Languedoc-Roussillon, cette opération ne bénéficie plus de financements par l'Etat. Il est donc nécessaire de privilégier des actions mutualisées avec d'autres sites Natura 2000 animés par l'Agence des aires marines protégées ou avec le site Natura 2000 "Camargue" animé par le Parc.

La mission a notamment consisté en 2016 à accompagner des maîtres d'ouvrage pour les incidences au titre de Natura 2000 (manifestations sportives, circuit sportif en mer, fête de la Saint Pierre, appareillage scientifique...)

Un comptage de la fréquentation au mouillage et en mer du Rhône vif au phare de l'Espiguette en bateau et un reportage photographique ont été réalisés en juillet.

Contact : Delphine Marobin-Louche

► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instances concernées

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comités de pilotage des sites Natura 2000



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Espèces patrimoniales

Le suivi de la nidification des sternes naines (*Sterna albifrons*) sur les plages et le littoral de Camargue a été à nouveau effectué au printemps 2016 par l'Association des amis des marais du Vigueirat dans le cadre du LIFE ENVOLL. Si les tentatives de nidification sont encore nombreuses, les échecs sont encore très largement majoritaires, en partie liés au dérangement anthropique sur les plages, malgré les politiques de conservation, notamment menées par le Parc à Beauduc (APPB de la Pointe de Beauduc) ou par le Grand Port Maritime sur la pointe de la Gracieuse. L'essentiel des populations de sternes naines a pu se reproduire cette année sur les sites aménagés des salins d'Aigues-Mortes.

Le suivi de la reproduction de la Glaréole à collier (*Glareola pratincola*) en Camargue a été également effectué au printemps 2016 par la Tour du Valat. Les effectifs reproducteurs de cette espèce patrimoniale ont été une nouvelle fois malheureusement bas avec 67 à 68 couples recensés. Il est néanmoins dans la moyenne depuis les années 2000. Il apparaît nécessaire de développer un réseau de sites de nidification potentiels avec aménagements spécifiques afin de favoriser le succès de reproduction, en parallèle du maintien des efforts de sensibilisation des propriétaires privés.

Une plaquette de sensibilisation sur le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*) "L'oiseau bleu à l'honneur en Camargue" a été éditée au printemps afin de mettre en évidence l'importance des boisements et trames vertes pour cette espèce, en lien notamment avec l'opération annuelle de reboisement. Elle a été notamment diffusée lors de la distribution des arbres aux habitants en novembre 2016, avec une distribution ciblée de nichoirs spécifiques à l'espèce par l'Association des amis du parc ornithologique du Pont de Gau.

Reboisement

La distribution des arbres aux habitants a eu lieu durant la journée du 25 novembre 2016.

2 380 plants (nombre égal à 2015) d'arbres et arbustes ont été distribués aux 33 planteurs (14 de moins qu'en 2015) dont l'adresse de plantation est située sur le périmètre du Parc, conformément au règlement de l'opération institué depuis 1985.

Il apparaît important et pertinent de prendre en considération les débats du séminaire-bilan de décembre 2014 et d'axer toujours plus cette opération en lien avec les attentes de restauration de corridors écologiques, notamment dans le nord et l'est du delta.

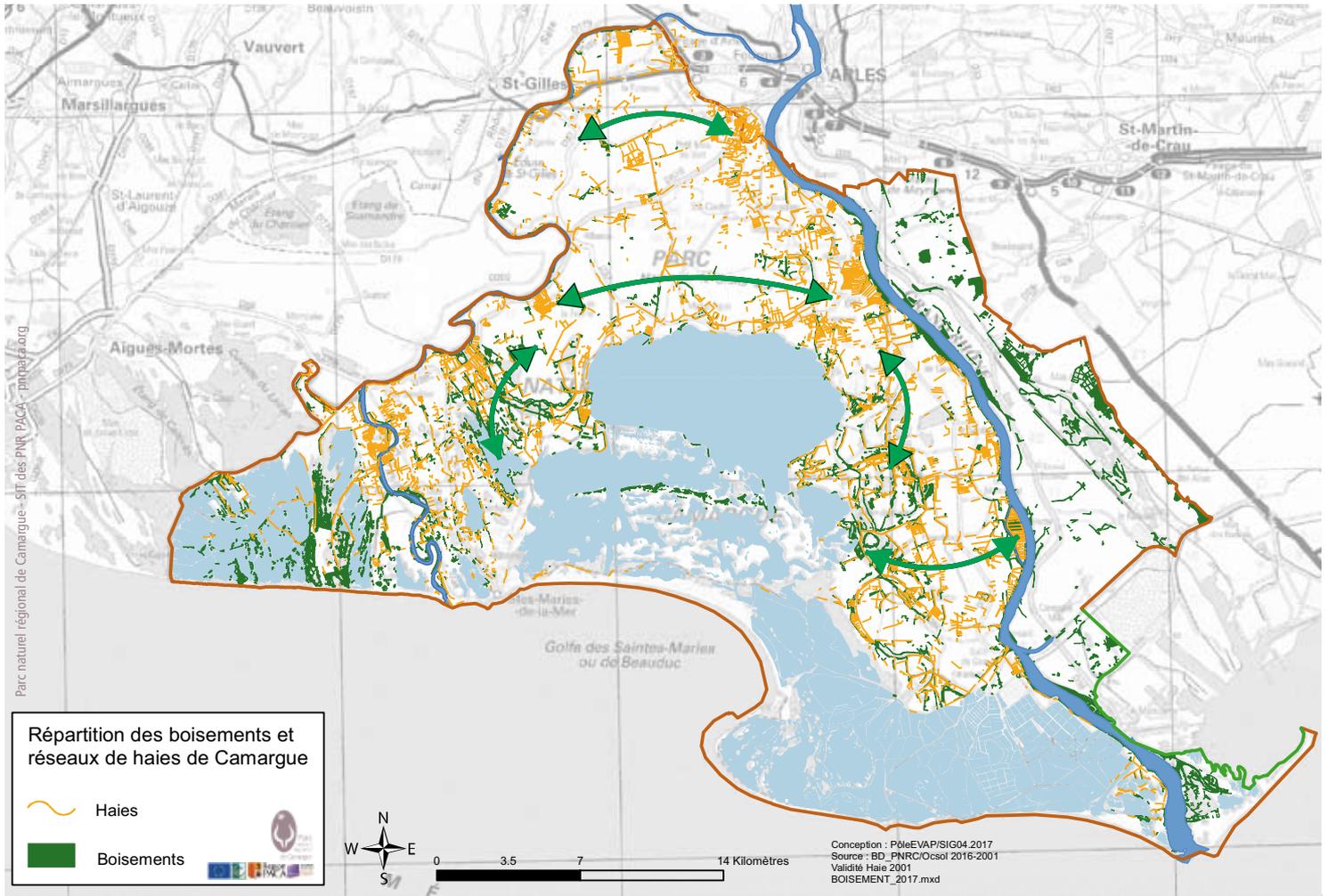
Pour cela, il pourra être utile de restreindre la liste de végétaux disponibles en privilégiant les espèces de haute tige ou de cibler certains secteurs géographiques, notamment si les moyens financiers liés à l'opération sont en baisse.

Le lien avec la biodiversité sera également conforté sur la thématique du potentiel faunistique des haies et boisements en Camargue (oiseaux, insectes, chiroptères) en relation avec les trames vertes.

Les plants distribués dans le cadre de l'opération sont fournis en grande majorité dans des pots de 3 l, ce qui correspond à des spécimens âgés de 2 ans et dont la taille varie de 50 cm à 2 m en fonction des espèces. L'expérience et les différents bilans réalisés par le Parc depuis le début de cette opération ont montré que ces caractéristiques étaient les plus favorables pour atteindre un taux de reprise optimal.

Contact : Stéphan Arnassant





► **Références à la charte**

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti

► **Instances concernées**

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Conseil scientifique du Parc et de la réserve de biosphère



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Guide de bonnes pratiques pour l'entretien de canaux et roubines

En Camargue, le réseau hydrographique héberge une part importante de la biodiversité. Pour conserver leur capacité hydraulique, les canaux, les roubines et les fossés font l'objet d'un entretien, plus ou moins régulier selon les ouvrages et les secteurs, essentiel pour la sécurité des biens et des personnes et pour la plupart des activités agricoles.

Les techniques utilisées et les périodes d'intervention des travaux effectués peuvent, dans certains cas, avoir des incidences sur le patrimoine naturel. Par exemple, le faucardage de la végétation aquatique se révèle être un facteur très important de prolifération des jussies et le curage hivernal des fossés et canaux abritant des populations de tortues Cistudes représente un risque pour les individus qui hibernent dans la vase.

Ces pratiques doivent donc répondre à des contraintes d'hydraulicité mais doivent aussi être adaptées, pour préserver le milieu et la biodiversité camarguaise. Il existe donc un véritable enjeu de sensibilisation de tous les gestionnaires et maîtres d'ouvrages des réseaux hydrauliques pour concilier entretien du réseau et préservation des habitats et des espèces.

L'objectif de ce guide, élaboré avec les syndicats mixtes de gestion des associations syndicales du pays d'Arles (SMGAS) et l'union des ASA de la Camargue gardoise, est de sensibiliser les gestionnaires et les riverains aux bonnes pratiques, afin d'améliorer la gestion des canaux et contribuer à l'amélioration des milieux, comme les zones humides qui en dépendent.

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre d'une mesure spécifique au contrat de delta et fait également l'objet de fiches action dans les documents d'objectifs Natura 2000 des sites Camargue, 3 marais et Rhône aval.

Animation du site Natura 2000 marais d'Arles et de la vallée des Baux

Pour la 6^e année consécutive, le Parc a assuré l'animation de ce site Natura 2000 en rive gauche du grand Rhône, en partie situé dans les limites du Parc.

Grâce à un travail en étroite collaboration avec les services de l'Etat et les usagers locaux, un arrêté préfectoral modificatif sur l'emploi du feu a été signé. Cela permet de mettre en place un plan de rotation concerté des feux sur 430 ha de marais à marisques dans le cadre du plan de gestion.

En parallèle, 3 contrats Natura 2000 permettant la restauration et la mise en place d'ouvrages de petit hydraulique ont été retenus sur les marais du Vigueirat.

L'implication de la structure animatrice dans les démarches des contrats de canaux et de nappe s'est poursuivie, notamment pour les études ressources stratégiques et besoins en eau des milieux naturels.

En parallèle, plusieurs sorties nature dans le cadre du Festival de la Camargue ou de la Journée mondiale des zones humides ont été réalisées afin de sensibiliser le grand public à la biodiversité présente sur le site.

Contact : Katia Lombardini

Animation des sites Natura 2000 Camargue

L'animation des sites Natura 2000 "Camargue" se poursuit avec la concrétisation de plusieurs projets. C'est tout d'abord le cas des contrats Natura 2000 qui, après deux années blanches faute de financements, ont pu de nouveau être sollicités. Ainsi, plusieurs gestionnaires d'espaces naturels tels que l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la SARL « Les Mouettes » (Parc ornithologique du Pont de Gau) et la Société nationale de protection de la nature (Réserve nationale de Camargue) ont pu bénéficier de subventions provenant de l'Etat et de l'Europe pour des travaux de restauration hydraulique (curage, pose de martelières...). Les enjeux ne sont pas moindres puisqu'il s'agit de rendre les réseaux hydrauliques fonctionnels et ainsi, adapter les niveaux d'eau à l'accueil des espèces migratrices ou nicheuses.

Après le succès de la campagne de contractualisation des mesures agro-environnementales en 2015, seules 7 exploitations ont déposé un dossier, comptabilisant 13 engagements différents valables durant 5 ans. Malheureusement, les crédits disponibles étant inférieurs aux sommes demandées, les contrats ne seront probablement pas accordés.

Le Parc poursuit également son accompagnement auprès des porteurs de projets d'aménagement et de manifestations culturelles et sportives. Une vingtaine de dossiers a été étudiée et les organisateurs ont été conseillés afin de minimiser les impacts éventuels des projets sur les espèces et les milieux. Dans le même esprit, le Parc a également accompagné l'association organisatrice du "Grand raid de Camargue" afin d'orienter cet ultra-trail vers une manifestation éco-responsable.

Contrat Natura 2000 "restauration hydraulique sur le site des marais de Bourgogne"

Depuis 2003, le Parc est gestionnaire des marais de Bourgogne, site de 194 ha appartenant au Conservatoire du littoral, bordant le sentier d'interprétation du musée de la Camargue.

A la suite d'une forte érosion, la digue séparant le domaine de la roubine de ceinture a cédé en un point. Des travaux de restauration des berges situées au sud du site en bordure d'étang sont donc nécessaires et urgents. De plus, la martelière située à cet endroit est déchaussée. Il convient donc de mener des



travaux de restauration hydraulique afin de pouvoir maintenir deux unités hydrauliques distinctes et mener une gestion des niveaux d'eau appropriée à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires.

En tant que gestionnaire de ces terrains, le Parc a déposé une demande de contrat Natura 2000. La subvention ayant été accordée, les travaux devraient être réalisés durant l'été 2017.

Contact : David Lazin

Animation des sites Natura 2000 Rhône aval et Ile vieille

Cette année d'animation a été primordiale pour ces deux sites, le site Rhône aval n'ayant pas eu d'animateur pendant plusieurs mois et 2016 marquant la première animation du site "Marais de l'Ile vieille et alentour" par le Parc. Dès lors, il est apparu essentiel de travailler à l'information et à la communication auprès des acteurs locaux. Pour ce faire, un dépliant de présentation des sites Natura 2000 rhodaniens a été créé à destination des partenaires et du grand public. Des rencontres ont été organisées au sein des communes présentant les enjeux écologiques les plus importants, dans le but de leur présenter le dispositif Natura 2000 ainsi que ses outils, souvent méconnus.

Ces rencontres ont également permis à l'animateur d'identifier des actions potentielles à réaliser. Dès lors, 2 projets de contrats Natura 2000 ont pu être identifiés sur les sites.

Par ailleurs, des études et inventaires, qui permettront d'améliorer les connaissances actuelles du site dès 2017 ont émergé, dont un inventaire ornithologique, une étude sur le Triton crêté et la cartographie d'habitats.

La structure animatrice s'est également impliquée dans différents projets territoriaux (PLU, plans de gestion ...) afin de garantir la prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire au sein de ces projets.

Contact : Célia Grillas

Animation du site Natura 2000 Petit Rhône

Ce site, exclusivement aquatique, correspond au chenal du petit Rhône long de 60 km, de la confluence d'Arles à l'embouchure. D'une superficie de 808 hectares, il est situé à la limite des départements du Gard et des Bouches-du-Rhône et délimité par les berges, qui en sont exclues, au même titre que la ripisylve. Les enjeux y sont donc surtout piscicoles mais restent toutefois difficiles à définir, car le statut des poissons migrateurs tels que l'Alose feinte du Rhône ou la Lamproie marine reste mal connu.

L'animation du site a été fortement contrainte par son périmètre limité. Le site n'étant constitué que du lit mineur du fleuve, il n'est pas possible d'utiliser les outils contractuels disponibles via Natura 2000, comme les contrats et les MAEc.

Des projets d'études sur des espèces à fort enjeux (Triton crêté et espèces amphihalines) ont émergé et seront réalisés en 2017.

Contact : Célia Grillas, Stephan Arnassant

► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta
- Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000
- Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court

► Instances concernées

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Comités de pilotage des sites Natura 2000
- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage
- Conseil de Parc



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Accompagnement inter-parcs sur les savoirs écologiques paysans



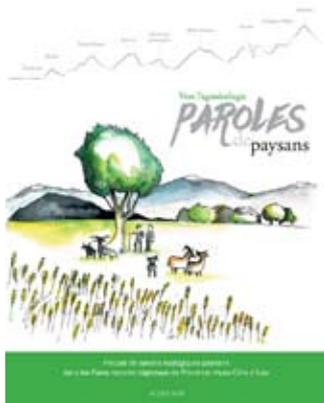
Les parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur possèdent chacun une spécificité de pratiques agricoles, liée aux particularités de leur territoire. Afin de mieux identifier les bonnes pratiques locales paysannes, et dans une volonté de transmission entre exploitants, six Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont engagé une démarche conjointe de collecte des savoirs. Cette action porte sur le recueil et la valorisation de "savoirs écologiques paysans".

Dans un contexte de révision de la politique agricole commune, ce travail de recueil a été orienté dans le Parc de Camargue sur l'identification de pratiques agronomiques pertinentes à proposer dans les cahiers des charges des nouvelles mesures agro-environnementales climatiques (MAEc).

Les enquêtes préalablement réalisées auprès des agriculteurs et personnes ressources sur la thématique de l'agroécologie ont abouti en 2016 à l'élaboration de fiches mettant en avant les savoirs écologiques locaux par des extraits de paroles. L'ensemble des recueils a été synthétisé pour construire des fiches thématiques relatant les expériences et savoirs des agriculteurs.

Le Parc de Camargue, qui a coordonné ce travail à l'échelle régionale inter-parcs, a organisé des rencontres pour réaliser un ouvrage intitulé "Vers l'agroécologie, paroles de paysans", co-édité avec Actes Sud.

Un livre interactif (e-book), enrichi notamment d'extraits vidéo et audio, paraîtra pour le Salon de l'agriculture fin février 2017.



Mise en place d'actions pour limiter l'incursion des flamants roses dans les rizières de Camargue

Depuis plus de vingt ans, le Parc accompagne les agriculteurs dans des démarches de lutte contre l'incursion des flamants roses dans les rizières qui, au moment des semis, peuvent provoquer d'importants dégâts de piétinement.

En partenariat avec la Tour du Valat et le Syndicat des riziculteurs de France et filière, différentes techniques d'effarouchement plus ou moins efficaces ont été testées. Un suivi des parcelles impactées a également été réalisé en tenant compte de différents indicateurs, parmi lesquels la surface des parcelles et la présence de haies limitrophes.

Au printemps 2016, des phénomènes d'incursions de flamants roses dans les rizières ont été constatés sur de nombreux sites du delta. On observe une modification du comportement des oiseaux, avec des groupes importants en nombre d'individus, qui se posent désormais aussi en journée et sur des parcelles où le riz a déjà levé.

Il apparaît primordial de poursuivre les travaux pour limiter les dégâts dans les rizières, tout en prenant en compte le mode de vie du flamant rose, espèce protégée par les conventions de Berne et de Bonn.

Un nouveau groupe de travail en charge de cette thématique s'est réuni en décembre 2016. En amont, 6 réunions en comités restreints ont eu lieu en 2014 et 2015 pour préparer cette rencontre (3 rencontres avec l'institut de recherche de la Tour du Valat, 2 avec les riziculteurs, et une avec le parc ornithologique de Pont de Gau). Par ailleurs, 2 réunions de travail ont eu lieu avec la DDTM 13 en avril 2016 pour préparer un arrêté préfectoral autorisant l'effarouchement des flamants. 2 visites de terrain ont également été programmées en juin 2016 en présence de la DDTM pour observer les dégâts et les techniques d'effarouchement mises en place. Enfin, le comité de suivi créé suite à l'arrêté préfectoral s'est réuni le 29 juin 2016.

A l'issue de l'ensemble de ces rencontres, un plan d'actions a été mis en oeuvre pour 2017 et 2018, avec la création d'une fiche action auprès de la Région, concernant des expérimentations et des suivis sur les deux années à venir.

Contact : Anne Vadon

Parallèlement, la démarche engagée sur la coopération internationale s'est poursuivie en 2016 avec une visite en Tunisie en février et en Roumanie en avril. Une rencontre exploratoire est prévue en février 2017, ainsi qu'un accueil des partenaires qui nous ont accueillis, en juin 2017, sur les thèmes de la gestion de l'eau, du lien entre agriculture et élevage, de l'arboriculture et des prairies de fauche en montagne.



Soutien aux associations d'élevage

La mission d'accompagnement pour les associations d'élevage extensif consiste d'une part à assurer le secrétariat de ces associations et d'autre part, à conduire des actions comme par exemple :

- pour l'AOP Taureau de Camargue :
 - la finalisation d'un film promotionnel, les contrôles internes et audits, la tenue du site internet.

La révision du cahier des charges pour la production de viande AOP "Taureau de Camargue" est en cours. Une mise à jour est devenue nécessaire quant aux conditions d'élevage, l'identification des animaux, et les conditions d'abattage, ainsi qu'une redéfinition de l'aire d'éligibilité de l'appellation, en fonction des changements géographiques en rapport avec la situation des manades.

- pour l'AEFTC :
 - la préparation d'un dossier de renouvellement de l'agrément en organisme de sélection, la constitution de dossiers de financement pour réaliser un film sur les élevages...
- pour le LGRB :
 - la réalisation d'un outil de promotion...
- pour l'AECRC :
 - l'organisation du salon du cheval Camargue (CAMAGRI) et du salon "les crins blancs de Noël", organisé par Nîmes Métropole.

Contacts : Anne Vadon, Aurélien Jouvenel, Julie Richard

Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes

Les courses de taù ont été mises en place par le Parc à la demande des manadiers et avec l'appui de la Fédération française de la course camarguaise. Elles répondent aux objectifs de la charte visant notamment à promouvoir la Camargue et à développer ses activités économiques et culturelles. Fort du succès rencontré avec l'organisation des courses de taù aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le Parc a organisé pour la deuxième année consécutive des courses de vaches aux arènes de Salin-de-Giraud. Sur le même principe que les courses de taù, et afin d'aider les éleveurs dans leur sélection de vaches, des courses tests et une finale ont été organisées en juillet et août.

Contact : Aurélien Jouvenel

Développer une filière courte éco-matériaux: la paille de riz

Dans le cadre de la mission énergie, le Parc a suivi les démarches de valorisation de la paille de riz sur le territoire.

Plusieurs acteurs commencent à se mobiliser par le biais de la communication faite à l'aide du Plan climat. Plusieurs essais commencent à voir le jour, par le pôle "Archeomed", par l'entreprise "Chemins de traverses"... En parallèle, l'inter-parcs énergie se mobilise sur ces questions de valorisation des écomatériaux à l'échelle des Parcs de la région.

Une réflexion sera conduite en 2017 pour trouver une méthode de communication et de valorisation des écomatériaux locaux. Des financements (dont LEADER) pourraient être utilisés par les porteurs de projet locaux qui souhaitent mettre en oeuvre des projets collectifs.

Contacts : Anne VADON, Lucile LINARD, Laure BOU

► Références à la charte

- Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 5.1. Assurer la conservation de grands ensembles naturels en lien avec l'élevage extensif
- Article 5.2. Renforcer la viabilité économique des exploitations d'élevage extensif
- Article 5.3. Conserver le patrimoine génétique des races locales de Camargue
- Article 5.4. Améliorer les fonctions environnementales et paysagères de l'agriculture irriguée et des activités spécifiques au delta
- Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000
- Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court
- Article 12.3. Développer l'urbanisme durable et les constructions écologiques sur le territoire du Parc
- Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés

► Instances concernées

- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage



Ambition 2

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Structuration et promotion du tourisme ornithologique en Camargue

Afin de promouvoir le tourisme ornithologique en Camargue, plusieurs partenaires gérant des sites d'observation d'oiseaux et les trois offices de tourisme des communes du territoire ont signé une convention de partenariat permettant la diffusion du livret "Où observer les oiseaux dans le Parc naturel régional de Camargue ?" et actant la participation au British Bird Watching Fair en Angleterre, principal salon international dédié à l'ornithologie, sur un stand partagé avec 8 autres Parcs français (Brenne, Brière, Narbonnaise, Haut-Languedoc, Lorraine, Golfe du Morbihan, Marais du Cotentin).



Un projet de coopération entre les différents Parcs participant à ce salon pourrait être monté afin de poursuivre et déployer tout le travail amorcé sur la structuration de la filière de tourisme ornithologique.



Valeurs

Parc naturel régional de Camargue



La marque "[Valeurs Parc naturel régional](#)" permet de signaler au grand public des produits et des services qui répondent à trois valeurs :

- **Le territoire** : les entreprises contribuent au développement du territoire et participent à la construction de son identité (exploitations et entreprises situées sur le territoire du Parc ou pratiquant leur activité avec des matières premières issues du territoire du Parc, capacité des entreprises à valoriser le patrimoine de ce territoire, à participer à des démarches de mise en réseau et à promouvoir d'autres productions locales...),
- **L'environnement préservé et valorisé** : les produits et services contribuent aux enjeux de gestion des espaces, de préservation du patrimoine et d'intégration paysagère (gestion durable des matières premières, pas de nuisances sur l'environnement et sur la santé du personnel et des publics, intégration paysagère du bâti...),
- **La dimension humaine** : les produits et services sont issus d'un développement maîtrisé par l'homme et contribuent à des enjeux sociaux (existence d'un savoir-faire au sein de l'exploitation ou de l'entreprise, importance de l'intervention humaine dans les procédés de conception et de fabrication, souci d'insertion et de formation, accueil et visite sur site, relations privilégiées de l'entreprise avec le public empreint d'une dimension pédagogique...).

Trois types de produits et services peuvent bénéficier de la marque :

■ Produit du Parc

Les produits agricoles et artisanaux fabriqués sur le territoire du Parc, si leurs composants de base proviennent pour l'essentiel du territoire du Parc,

■ Accueil du Parc

Les prestations et les services (tourisme, éducation au territoire et à l'environnement...) proposés sur le territoire du Parc,

■ Savoir-faire du Parc

Les savoir-faire artisanaux pour les techniques de fabrication spécifiques au territoire du Parc.





Suite à la validation par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France des 2 projets de marquage sur les prestations d'hébergement et les sites de découverte en visite libre ou guidée en décembre 2015, le Parc a mis en oeuvre au cours de l'année 2016 le développement de la marque "Valeurs Parc" sur ces 2 activités prioritairement. Une réunion d'information sur la refonte de la Marque Parc au niveau national et les 2 nouveaux référentiels du Parc de Camargue a été organisée. Un travail de fond a par ailleurs été engagé avec les prestataires touristiques volontaires et motivés pour obtenir la Marque Parc (candidature, visite des professionnels, évaluation, audit...).

Lorsque les professionnels ne réunissent pas les conditions nécessaires pour la Marque Parc, ils sont dirigés vers la démarche de progrès initiée dans le cadre de la Charte européenne de tourisme durable. Sont également concernés par ce dispositif les professionnels dont l'activité n'est pas encore ouverte au marquage (école de cuisine, loueur, activité nautique et littorale...). Dans ce cas, un diagnostic est réalisé, suivi d'un plan d'actions sur 3 ans.

En plus de la qualification de l'offre, le Parc travaille sur la valorisation et la promotion des professionnels engagés auprès du Parc, notamment avec l'inter-parcs tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : Capucine Ser

En 2016, 12 professionnels ont été marqués Parc (sur les 20 prévus dans le projet inter-parcs 2015-2017) et 3 professionnels sont entrés dans la CETD (sur les 10 prévus dans le projet inter-parcs 2015-2017).

Le Parc de Camargue comptabilise donc désormais 25 marqués Parc et 13 CETD.



► Références à la charte

- Article 7.1. Mettre en oeuvre sur le territoire du parc « la charte européenne du tourisme durable dans les espaces (CETD)
- Article 7.2. Développer une offre d'accueil et de services touristiques à haute performance environnementale et fondée sur l'accessibilité aux personnes déficientes
- Article 16.1. Intensifier le travail en réseaux

► Instance concernée

- Commission tourisme durable et loisirs de pleine nature



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Programmation culturelle et pédagogique du Musée de la Camargue

L'activité du Musée de la Camargue s'est organisée autour de deux temps forts marqués par les partenariats avec les expositions "Camargue : archéologie et territoire, enquête sur un Rhône disparu", présentée par le Musée départemental de l'Arles antique et "Western camarguais", coproduite avec les Rencontres de la photographie d'Arles.

"Camargue, archéologie et territoire" a restitué au public vingt ans de recherches en archéologie et en géomorphologie conduites par l'Etat et le CEREGE pour comprendre la formation du delta du Rhône par le fleuve et étudier son occupation par l'homme.

En écho à cette exposition, le Musée de la Camargue a collecté les témoignages des "Fous du Rhône", passionnés par le fleuve, son histoire, sa présence et ses débordements.

"Western camarguais", présentée par les Rencontres de la photographie et le musée dans l'église des Frères Prêcheurs à Arles du 4 juillet au 28 août, a montré par la photographie et les films de cinéma comment l'image de la Camargue s'est construite au cours du 20^e siècle, sur des similitudes avec l'Ouest américain. Au musée, le bonus de l'exposition, présenté jusqu'au 31 octobre, a présenté des objets témoins de cette histoire prêtés par des Camarguais. Des projections de films et des conférences ont permis de collecter la parole des témoins de cette histoire. Cette exposition a été visitée par près de 40 000 personnes.

Les partenariats avec de grandes institutions comme les Rencontres de la photographie ou le Musée départemental de l'Arles antique permettent au Musée de la Camargue de gagner en visibilité, ses moyens propres ne lui permettant pas encore de présenter des expositions temporaires de même niveau.

Le musée a amélioré sa visibilité en affirmant son identité de musée "de société en milieu rural", observateur du rapport entre l'homme et son territoire. Objets, images, sons contribuent avec le sentier de découverte, qui complète l'exposition permanente "Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue", à immerger les visiteurs dans un environnement exceptionnel et leur en donne les clefs de compréhension. Le site internet, le dépliant ainsi que la page Facebook du musée ont été améliorés et décrivent plus précisément la richesse de son offre culturelle.

L'obtention du **label Tourisme et Handicap**, l'adhésion à la démarche de progrès de la Charte européenne du tourisme durable et l'inscription du musée au sein des dispositifs d'accessibilité de la culture aux plus défavorisés ont été une priorité depuis sa rénovation. Les médiateurs culturels ont été formés pour encadrer les publics en situation de handicap et travaillent avec les partenaires sociaux comme Cultures du cœur ou Ensemble en Provence.

Dans un souci de mutualisation de moyens avec les collectivités locales, le Parc et le musée se sont rapprochés du Conservatoire de musique du Pays d'Arles afin d'investir d'autres lieux sur le territoire du Parc et enrichir l'offre musicale à destination de tous les publics. Des concerts, dont un au musée pour les Journées européennes du patrimoine, ont été programmés dans le cadre de ce partenariat.

En 2016, plus de 10 000 personnes ont participé au programme d'activités culturelles organisées par le Musée de la Camargue et ses partenaires.

Contact : Estelle Rouquette



Mission revitalisation du centre-bourg de Salin-de-Giraud et valorisation des espaces naturels de l'est de la Camargue

Confronté à une situation de dévitalisation, le village de Salin-de-Giraud a besoin de s'appuyer sur un programme d'actions à court et moyen termes pour relancer des activités. L'économie actuelle s'essouffle depuis plusieurs années, notamment suite à la baisse de l'industrie salinière et la transition de fréquentation touristique qui s'opère suite à l'application de la réglementation sur le camping sauvage. Avec le mouvement des populations, les services actuels tendent à disparaître et il est important de penser à un projet global de développement à l'échelle du village en lien avec ses espaces naturels associés.

L'objectif de cette démarche est de redonner un souffle à l'économie du village de Salin-de-Giraud tout en valorisant son patrimoine. Le projet doit permettre de développer durablement l'activité quotidienne locale et celle liée au tourisme. La situation du village, proche de la mer, du Rhône et d'espaces naturels remarquables, est favorable à un développement touristique respectueux de l'environnement et en lien avec les valeurs véhiculées par le Parc.



Afin de préparer la démarche de revitalisation du village et des espaces naturels attenants, le Parc a assuré l'animation de divers groupes de travail afin de constituer un diagnostic participatif de la situation du territoire concerné et de définir ensemble le contenu de la mission du bureau d'études qui sera engagé en 2017.

L'objectif de ces groupes de travail était de réunir les différentes compétences des structures qui interagissent sur ce territoire : collectivités territoriales, office de tourisme, chambres consulaires, gestionnaires des espaces naturels... et de bénéficier de ces différentes expertises afin de qualifier la situation de Salin et les attentes en termes d'expertise à mettre en place, à court, moyen et long termes avec l'appui du prestataire et des partenaires institutionnels.

Contact : Laure Bou

Itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud

Dans le cadre de la concertation menée à Salin-de-Giraud de 2013 à 2015, un itinéraire de valorisation du village a vu le jour. La première phase du projet a porté sur la scénarisation de l'itinéraire et la mise en place sur le parcours de plusieurs équipements dont 3 totems de lecture, 3 silhouettes et une installation artistique.

En 2016, la deuxième phase du projet a porté sur l'aménagement du point d'intérêt Place Adrien Badin, où un équipement type "mutoscope" est prévu pour début 2017. Une plaquette de valorisation et un plan de l'itinéraire ont été réalisés en support à la visite.

Contact : Muriel Cervilla



► Références à la charte

- Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation
- Article 9.2. Mettre en réseau les initiatives culturelles
- Article 9.3. Promouvoir la diversité culturelle par l'échange et la création

► Instances concernées

- Commission culture et animation du territoire
- Commission sensibilisation et éducation au territoire
- Conseil scientifique du Musée de la Camargue



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Suivi et évaluation de la charte et du territoire

■ Finalisation de la phase préparatoire et mise en œuvre de la stratégie de suivi évaluation.

Le travail engagé en 2015 pour préparer et mettre en œuvre un bilan à mi-parcours de la charte s'est poursuivi. Le syndicat mixte avait initialement prévu de faire appel à un prestataire externe pour réaliser une évaluation à mi-parcours de la charte en 2017. Celle-ci aurait permis au syndicat mixte, compte tenu des premiers résultats obtenus, d'améliorer la mise en œuvre de la charte et d'orienter les futurs programmes d'actions au regard des objectifs opérationnels prioritaires de la charte. Elle devait s'inscrire dans le cadre du référentiel national pour l'évaluation des Agendas 21 locaux (finalités et éléments de la démarche) et dans celui des nouvelles obligations réglementaires issues du décret du 24 janvier 2012 relatif aux Parcs naturels régionaux.

Le syndicat mixte n'ayant pas obtenu de financement pour réaliser cette évaluation, la commission suivi évaluation a proposé que soit élaboré en 2017 un bilan global des réalisations répondant aux engagements pris dans la charte par le syndicat mixte et par les 12 partenaires signataires de la charte depuis 2011.

Ce travail se décline en trois volets :

- un bilan des engagements du syndicat mixte et des partenaires signataires de la charte,
- le partage des réalisations et des premiers résultats obtenus avec les membres de 5 commissions thématiques du Parc, à partir des diagrammes logiques d'impact réalisés pour les 16 objectifs de la charte,
- la construction d'un référentiel d'évaluation de la charte avec l'équipe technique du Parc et la définition puis la priorisation par la commission suivi évaluation de questions évaluatives permettant de focaliser l'évaluation sur des points clés de la charte, les indicateurs restant à définir. Ce même référentiel servira à l'évaluation finale.



■ Suivi et évaluation participatifs de la mise en œuvre de la charte.

La démarche de suivi et d'évaluation participatifs engagée par le Parc s'appuie sur un diagnostic effectué sur la base des informations collectées à l'occasion de la révision de la charte, entre 2005 et 2008, notamment à travers les groupes de travail thématiques, les commissions géographiques, les réunions publiques et une enquête qualitative.

Elle se compose de plusieurs outils complémentaires, visant à une meilleure connaissance des missions du Parc et à améliorer la participation citoyenne à son action. Le cadre de référence national des Agendas 21 prévoit notamment la mise en place de moyens participatifs de suivi de la mise en œuvre du projet de territoire et d'évaluation des résultats.

Sur la base des engagements affirmés dans l'article 10 de sa charte "Améliorer la gouvernance locale", le Parc a donc mis en œuvre des outils participatifs et interactifs innovants visant à mobiliser un large public pour collaborer au dispositif de suivi et d'évaluation participatifs.

Pour ce faire, le Parc a imaginé plusieurs moyens d'impliquer les acteurs de son territoire et les amener à participer activement à travers :

- la mise en œuvre du [site internet participatif www.idees-de-camargue.fr](http://www.idees-de-camargue.fr), ayant pour objectifs :
 - de proposer une information complète et organisée sur les actions menées par le Parc sur le territoire,
 - de permettre aux Camarguais de contribuer "à distance" à la réflexion collective par le biais d'enquêtes, de questionnaires, de fils de discussion thématiques... et les inviter à participer au suivi évaluation,
 - de mobiliser d'autres publics qui ne participent pas ou peu à l'action et aux manifestations mises en place par le Parc par manque de temps, mobilité réduite...
- une formation des acteurs locaux, habitants et partenaires à l'utilisation du système d'information territorial (SIT) fin 2015 et début 2016,
- une enquête visant à évaluer la connaissance qu'ont les habitants du Parc, de ses missions et de son action sur le territoire, afin d'observer l'évolution des perceptions depuis l'enquête réalisée dans le cadre de la révision de la charte. Cette enquête sera conduite sur le terrain en 2017,
- des visites de terrain, des ateliers de découverte, des rencontres utilisant de nouvelles techniques d'animation (opération "Les habitants passent à l'action !").

Un "mémo" évaluation a été réalisé et sera disponible début 2017 pour accompagner le bilan à mi-parcours de la charte.

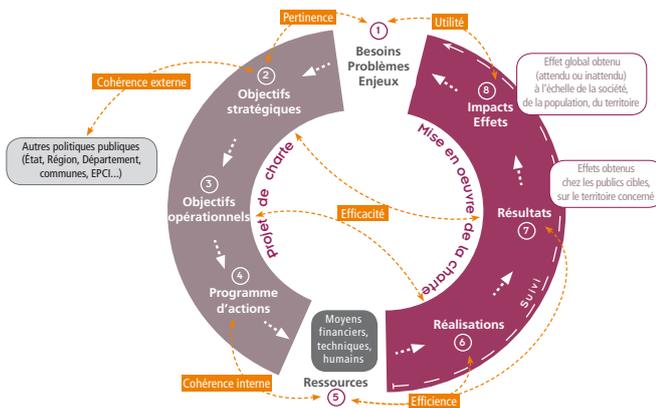


Comment ?

« Suivre et évaluer en continu la charte

Cycle de la charte

L'évaluation questionne la mise en oeuvre de la charte sur plusieurs aspects



Niveaux de l'évaluation

Indicateurs

1 Territoire On évalue les évolutions du territoire au regard des enjeux du développement durable	Indicateurs territorialisés de développement durable
2 Stratégie du projet On évalue ce qu'a produit la mise en oeuvre de la charte	Questions et indicateurs stratégiques
3 Actions On évalue la mise en oeuvre du plan d'actions	Tableaux de bord de suivi des actions et indicateurs par action

Extrait du mémo évaluation

■ Animation, coordination et administration du système d'information de suivi et d'évaluation des actions.

Dans le cadre de sa charte - Agenda 21 local et des orientations nationales et régionales, le Parc s'est engagé dans la mise en oeuvre d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre de sa charte et de son territoire.

Ce dispositif s'appuie notamment sur un système d'information de suivi des actions, le logiciel EVA, développé par la Fédération des Parcs et dans lequel la Région Provence-Alpes Côte d'Azur a souhaité s'engager et impliquer tous les Parcs naturels régionaux de son territoire.

■ Valorisation et diffusion de synthèses.

Le Parc conçoit chaque année le rapport d'activité de l'année à partir d'analyses et de traitements de données saisies dans les dispositifs de suivi, notamment le logiciel EVA. Ce rapport permet de valoriser les actions menées par le Parc et d'informer de l'avancement technique des actions. Dans ce rapport, un tableau de bord permet d'avoir une vision globale de l'activité du Parc : les actions conduites, le fonctionnement des instances consultatives et décisionnelles du Parc, les moyens humains et financiers mobilisés.

Contact : Régine Gal, Chantal Mebrek

► Références à la charte

- Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en oeuvre de la charte
- Suivre et évaluer en continu la charte du Parc

► Instances concernées

- Commission de suivi et évaluation de la charte et du territoire
- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Commission sensibilisation et éducation au territoire
- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage
- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques



Ambition 3

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Programmation des travaux d'urgence du Mas du Pont de Rousty

Le Conservatoire du littoral a acquis en octobre 2012 un ensemble de constructions à usage d'habitation et d'exploitation sur le site du Mas du Pont de Rousty. Par voie de convention portant transfert de droits réels d'une durée de 30 ans, le Conservatoire du littoral a transféré l'usage de l'ensemble des bâtiments du site au Syndicat mixte de gestion du Parc pour ses activités. La responsabilité de la conception et de la réalisation d'un programme de travaux revient également au Syndicat mixte pour la réhabilitation du Mas du Pont de Rousty.

Aujourd'hui, le siège administratif du Parc est installé dans un bâtiment historique dont la qualité architecturale est représentative des savoir-faire et des usages de Camargue existants au 17^e siècle, lorsque le site était un lieu de vie et d'activités pastorales et viticoles. Compte tenu de l'intérêt patrimonial de ce bâtiment et du devoir d'exemplarité du Parc sur son territoire, il est essentiel que des travaux de restauration soient entrepris dans le respect des modes architecturaux traditionnels, en équilibre avec des procédés innovants pertinents. Cette rénovation s'accordera avec le système de management environnemental mis en place par le Parc et les principes de développement durable dans lesquels les agents œuvrent au quotidien.

Aucun financement n'ayant été accordé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une demande de subvention a été faite auprès du Conseil départemental au titre de l'aide aux communes pour l'ensemble des bâtiments gérés par le Parc, notamment pour les travaux de rénovation, de mise aux normes et de mise en conformité du Domaine de la Palissade.

Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme

Une convention de partenariat a été signée avec le CAUE 13 (conseil en architecture, en urbanisme et en environnement). Une réunion avec les acteurs du territoire et les membres de la commission architecture et paysage a eu lieu en septembre 2016 pour définir les secteurs d'intervention prioritaires.

Une sortie de terrain a été organisée à Salin-de-Giraud et un atelier a été conduit à l'occasion de la fête du Parc pour déterminer les paysages remarquables et les paysages dégradés du hameau de Salières et du village de Salin-de-Giraud, ainsi que ses espaces naturels associés. Plus d'une cinquantaine d'habitants et de visiteurs ont participé à cet atelier.



Accompagnement des structures du territoire dans l'élaboration des documents d'urbanisme, et d'aménagement du territoire

■ Charte du cabanon

La charte du cabanon a été signée en 2016.

■ Charte de la transition énergétique

La charte de la transition énergétique est annexée à toutes les conventions d'objectifs des chartes des Parcs naturels régionaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour afficher leur engagement dans la transition énergétique et écologique.

■ PLU

Le Parc a réalisé un inventaire du patrimoine bâti en 2004 et 2016. Plus de 900 édifices ont été repérés, dont environ 400 mas agricoles (200 en Camargue, 200 en Crau). La commune d'Arles a récupéré l'ensemble des données de l'inventaire pour sélectionner les mas remarquables qui pourraient faire l'objet d'une transformation, en étant annexés au PLU.

Une prospection a été faite sur la commune de Port Saint Louis du Rhône comprise dans le périmètre du Parc. En 2017, l'inventaire sera complété sur les hameaux. Le Parc a donné un avis sur le PLU d'Arles, qui est en enquête publique, en tenant compte des recommandations de la commission architecture et paysage.



■ PCAET

Le Plan climat est en cours d'approbation. Les actions seront à mettre en oeuvre jusqu'en 2021. Le Pays d'Arles a répondu, avec le Parc de Camargue notamment, à un appel à projet TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) qui permettra de financer une partie des projets du PCAET.



■ SCOT

Depuis la loi ALUR, les schémas de cohérence territoriaux doivent intégrer les dispositions pertinentes des chartes de Parc. Le Parc de Camargue et le Parc des Alpilles ont travaillé à la transposition de ces dispositions dans le SCOT du Pays d'Arles. En conséquence, le plan de Parc et la charte seront annexés au SCOT.

Contact : Lucile Linard, Estelle Rouquette

Campagne de signalétique

En 2014 et 2016, le Parc a lancé deux campagnes de signalétique, permettant aux propriétaires d'acquiescer ou de renouveler leurs panneaux d'entrée de mas.



Cette signalétique commune permet notamment d'harmoniser la qualité paysagère des entrées de lieux habités et d'affirmer son appartenance au territoire du Parc.

En 2014, 119 panneaux avaient été installés. Le renouvellement de la campagne en 2016 a permis l'installation de 53 nouveaux panneaux. Ce sont donc près de 25% des mas qui sont à présent équipés de panneaux aux couleurs et logo du Parc.

Contact : Capucine Ser



► Références à la charte

- Article 11.1. Accompagner une urbanisation raisonnée dans un espace à protéger
- Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti
- Article 12.1. Améliorer la maîtrise de l'énergie
- Article 12.2. Développer les énergies renouvelables pour un bénéfice local et un usage de proximité
- Article 12.3. Développer l'urbanisme durable et les constructions écologiques sur le territoire du parc
- Article 15.2. Associer le Parc aux nouveaux projets de planification et d'aménagement intéressant le delta

► Instance concernée

- Commission architecture, urbanisme et paysage

Education au territoire



Ambition 4

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Éducation au territoire

■ Actions en direction des habitants et du grand public

□ Spectacle vivant "Nature en scène" par la compagnie Forcenez

Dans le cadre d'un appel à projet DREAL sur les Agendas 21 et d'un financement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc de Camargue a participé à l'élaboration et à la diffusion d'un spectacle vivant sur la biodiversité. L'objectif de ce spectacle était de présenter aux Camarguais, à travers un spectacle burlesque joué par 5 clowns, une certaine vision de la biodiversité camarguaise, tout en informant sur les menaces que la pollution fait peser sur cette biodiversité.

Le Parc a accompagné les comédiens pour l'écriture du spectacle, écrit et monté par la compagnie Forcenez, notamment pour la préparation sur le terrain et la prise de contact avec les techniciens et les habitants du Parc.

Plus de 200 personnes ont assisté aux 3 représentations gratuites données sur le territoire du Parc.



□ Sorties gourmandes du Parc

Ce programme pédagogique associe une découverte des savoir-faire du territoire à une mise en avant du patrimoine culinaire. Chaque animation se déroule en deux temps et dure une demi-journée. Les animations pédagogiques, qui ont mobilisé 140 personnes en 2016, ont eu lieu dans des entreprises et chez des particuliers sur l'ensemble du territoire.

□ Sciences participatives "J'agis pour la nature en Camargue"

"J'agis pour la nature en Camargue" est une opération pédagogique de sciences citoyennes proposées en Camargue aux habitants des hameaux, pour les sensibiliser à leur patrimoine naturel et leur permettre de contribuer à des inventaires participatifs. Dans ce projet, le Parc s'appuie sur des partenaires locaux, la LPO et l'Association des amis du parc ornithologique du Pont de Gau.

Un livret pédagogique servant de base aux animations de sensibilisation intitulé "Partez à la découverte des rapaces nocturnes près de chez vous" a été édité en 400 exemplaires.

■ Actions en direction des scolaires

□ Crin blanc revisité

Cette action, réalisée en partenariat avec l'Association Mas de la Cure Maison du Cheval Camargue et le site de la Palissade a concerné 5 classes, soit une centaine d'élèves. Il s'agit de connaître et aborder un territoire par une activité humaine - celle de l'élevage du cheval Camargue - de comprendre ce qu'est un biotope et comment une activité humaine peut contribuer à enrichir la diversité biologique par son impact sur l'environnement.

□ La riziculture en Camargue

Les élèves sont amenés à comprendre les différents aspects de la gestion de l'eau en Camargue, qui permet notamment l'existence de la riziculture, et abordent l'histoire de la riziculture dans le delta du Rhône à travers les collections du musée de la Camargue. Puis, à travers la rencontre avec un riziculteur, ils découvrent les aspects techniques et environnementaux de la riziculture (le parcours cultural) et le fonctionnement de son exploitation au musée du riz à Albaron. Une cinquantaine d'élèves de 2 classes a pris part à cette action.





❑ Le delta du Rhône et l'élevage

Dans le cadre du festival de la Camargue à Port Saint Louis du Rhône, le Parc a accueilli une centaine d'élèves sur la thématique du delta du Rhône et de l'élevage.

❑ Mon carnet de voyage en Camargue

Il s'agit d'un projet pédagogique collaboratif d'une année scolaire en direction des classes de lycée, portant sur le thème du patrimoine du territoire. Ce projet fait appel à des approches techniques liées au patrimoine (architecture, paysage), mais aussi ethnographiques (archives, rencontres et recueil de témoignages) et enfin artistiques (création de planches graphiques et pédagogiques). Il fait donc appel à plusieurs intervenants extérieurs et nécessite la mise en place d'un parcours particulier en fonction du choix de la thématique.

Le projet a été initié avec la classe de seconde option patrimoine du Lycée Pasquet d'Arles. La première partie de l'année scolaire a consisté à élaborer le projet avec les enseignants, à choisir les intervenants et contributeurs locaux qui seraient interviewés par les élèves et à réaliser un calendrier d'actions réalisable sur l'ensemble de l'année scolaire.

Suite à plusieurs séances en classe, il a été décidé de réaliser 9 panneaux sur le thème du patrimoine global du hameau industriel de Salin-de-Giraud, notamment de l'immigration liée au travail, du patrimoine industriel, du sel, de la communauté grecque et de la cité jardin Solvay.

Contact : Julien Faure



► Références à la charte

- Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000
- Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court
- Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation
- Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais.

► Instance concernée

- Commission sensibilisation et éducation au territoire



Ambition 4

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Occupation du sol

Le Parc reconduit tous les 5 ans une campagne pour acquérir des données numériques d'occupation du sol sur son territoire. Ces données représentent pour le Parc un outil indispensable d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire et un outil d'évaluation des actions engagées sur le territoire du Parc. Les nouvelles données acquises permettent d'enrichir la base de données spatialisée déjà existante et [disponible en libre accès sur le système d'information territorial \(SIT\) pnrpaca.org](http://pnrpaca.org).

Le prestataire a réalisé la cartographie numérisée de l'occupation du sol à l'aide d'une image aérienne à haute résolution spécialement commandée pour l'occasion.

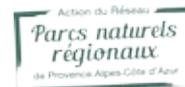
Un bilan des surfaces pour toutes les classes et les niveaux de la nomenclature de l'occupation du sol est en cours de finalisation et fera l'objet d'un rapport interne détaillé illustrant près de 25 ans d'évolution d'occupation du sol en Camargue.

Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti

Pour compléter les données déjà présentes sur le système d'information territorial, un inventaire sur le Plan du Bourg et la Crau a été réalisé. La campagne de 2016 a permis d'inventorier plus de 200 mas agricoles sur ce secteur. L'ensemble des éléments a été basculé dans la base de données existante, accessible sur le SIT.

Les mas agricoles remarquables de la commune d'Arles, repérés par l'inventaire, seront annexés au PLU pour permettre une reconversion possible. Le Parc a contribué à cette démarche dans le but d'éviter la perte du patrimoine bâti camarguais. En 2017, l'inventaire portera sur les hameaux du territoire du Parc.

Dispositif de suivi et d'observation inter-parcs dans le cadre du SIT



Le Système d'information territorial (SIT) des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un dispositif technique (site internet et système d'information géographique en ligne) et organisationnel (groupes de travail) qui permet de centraliser et de diffuser les informations géographiques disponibles sur les territoires des quatre Parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en sont membres (Luberon, Camargue, Queyras, Verdon).

Suite au décret n°2012-83 du 24 janvier 2012 et des thèmes déclinés dans l'observatoire national des Agendas 21 locaux, le comité de pilotage du SIT a décidé en mars 2014 de la mise en œuvre d'un dispositif de suivi et d'observation des territoires de Parcs membres du SIT pour les thèmes de la biodiversité et des ressources naturelles, de l'urbanisme et la pression foncière, de l'agriculture durable, du climat et de l'énergie et des enjeux sociaux et économiques du territoire.

A l'issue du travail d'un stagiaire sur cette mission, l'ensemble des indicateurs pour les thèmes relatifs à la biodiversité, ressources naturelles et agriculture durable, ont été validés en 2016 en inter-parcs. En 2017, ces indicateurs seront intégrés dans le module Observatoire GEO-dynmap de mise en valeur de l'observatoire inter-parcs via le site web du SIT pnrpaca.org

Un travail tutoré avec une faculté de géographie permettra en 2017 de poursuivre la mission sur les thèmes relatifs à l'urbanisme, la pression foncière et les enjeux sociaux et économiques.

Contact : Philippe Isenmann





Coopération internationale Veolia - MAB Camargue et Danube

Le partenariat entre les deux territoires s'est concrétisé à travers 2 visites conjointes de délégations :

- l'accueil en Camargue d'une délégation roumaine du 17 au 20 mai 2016 (gouverneur de l'ARBDD, ministre de l'Environnement, fondation scientifique de la réserve de biosphère du Danube).

Une première ébauche des thèmes de coopération et des moyens à mettre en oeuvre a été élaborée, dans les domaines institutionnels, techniques ou scientifiques.

- le déplacement à Tulcea, dans le delta du Danube, d'une délégation française composée de techniciens du Parc, d'élus communaux, de MAB France, de la Fondation Veolia, et de la Tour du Valat, du 10 au 14 octobre 2016.

La convention de partenariat a été officiellement signée par les autorités, en présence notamment des représentants des comités MAB France et MAB Roumanie et de l'ambassade de France en Roumanie. Il a été acté qu'un stagiaire serait mobilisé en 2017 afin de diagnostiquer précisément les enjeux et objectifs de cette coopération par une étude croisée des deux territoires et proposer des sujets prioritaires d'action. Des pistes de financements européens seront également prospectées (LEADER, INTERREG, LIFE +...).

Contact : Stephan Amassant



► Références à la charte

- Article 13.2. Faire de l'Observatoire Camargue l'outil de référence du delta
- Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais
- Article 14.2. Faire de l'Observatoire Camargue un outil de restitution interactif
- Article 16.2. Asseoir la reconnaissance internationale

► Instance concernée

- Conseil scientifique du Parc et de la réserve de biosphère
- Commission architecture, urbanisme et paysage



■ 30 opérations achevées	Référence au plan de gestion MAB	Référence au plan d'action Ramsar
Acquisition de matériel pour la mission de suivi des eaux et milieux aquatiques 	Chapitre 17.6.2.1	Article 3.2
Actions d'animation et de valorisation de la réserve de biosphère - 2013	Chapitre 17.6.6	
Animation de la réserve de biosphère de Camargue - 2015-2016	Chapitre 17.6.6	
Animations territoriales - 2016		
Balisage écologique APPB Beauduc		
Conseil de Parc - 2015		
Conseil de Parc - 2016		
Démarche participative à Salin-de-Giraud	Chapitre 17.6.1	Articles 7.1 et 7.3
Démoustication alternative au Sambuc - 2015	Chapitre 17.6.2.5	
Ecogardes - 2016		
Education au territoire - 2015	Chapitre 17.6.2.5	Article 14.1
Elaboration du DOCOB Natura 2000 Petit Rhône	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Espèces patrimoniales de Camargue - 2015		Articles 4.1 et 4.2
Fonctionnement de la réserve marine et de la pointe de Beauduc - 2015 		Article 8.1
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral - Palissade - 2016	Chapitre 17.6.2.1	Article 4.5.1.2
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral - Etangs et marais des salins de Camargue - 2016	Chapitre 17.6.2.1	Article 4.5.3
Itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
Le mois des Parcs - 2016 		
LIFE MC-SALT et travaux connexes 	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti		
Programmation culturelle du musée - 2015		Article 9.3
Projet expérimental de lutte contre les moustiques au Sambuc		
Reboisement année 2015		
Reboisement année 2016		
Réserve marine de Beauduc : expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles	Chapitre 17.6.2.5	Articles 4.1 et 4.2
Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes		Article 6.1
Soutien aux associations d'élevage - 2016		
Structuration et promotion du tourisme ornithologique en Camargue	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
Suivi et évaluation de la charte et du territoire - 2016		
Suivi scientifique des opérations de démoustication en 2015	Chapitre 17.6.2.5	



Actions s'inscrivant dans le plan climat air énergie territorial (PCAET) du Pays d'Arles

Actions menées dans le cadre du réseau Interparcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Actions inscrites dans le contrat de delta 

Listes des opérations conduites en 2016



■ 39 opérations en cours	Référence au plan de gestion MAB	Référence au plan d'action Ramsar
Accompagnement des structures du territoire dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire		
Animation / ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet gestion concertée dans le delta		
Animation / Ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet observatoire du territoire	Chapitre 17.6.2.1	Article 14.1
Animation / ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet plan d'adaptation au risque d'inondation		Articles 1.2 et 2.1
Animation 2015-2018 des sites Natura 2000 Camargue	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animation 2016-2017 des sites Natura 2000 Rhône aval et Ile vieille	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animation 2016-2017 du site Natura 2000 « Petit Rhône »	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animation du site Natura2000 Bancs sableux de l'Espiguette	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Animation du site Natura 2000 marais d'Arles et de la vallée des Baux - 3ème phase	Chapitre 17.6.2.3	Articles 4.1 et 4.2
Coédition d'un ouvrage sur les savoirs écologiques paysans		
Conception et édition d'outils d'information sur le Parc et son territoire - 2016		
Conseil architectural, paysager et énergétique		
Contrat Natura 2000 "restauration hydraulique sur le site des marais de Bourgogne"		
Coopération internationale Veolia MAB Camargue et Danube	Chapitre 17.6.2.1	Article 16.2
Développement d'une filière courte éco-matériaux : la paille de riz		
Education au territoire	Chapitre 17.6.2.5	Article 14.1
Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme (volet 2)		
Elaboration d'outils pour le conseil architectural et paysager		
Elaboration d'outils pour un suivi et une évaluation participatifs de la charte		
Enquête de perception du Flamant rose en Camargue		
Espèces patrimoniales - 2016		Articles 4.1 et 4.2
Etude préalable visant à augmenter la capacité hydraulique d'un ouvrage et optimiser la circulation des poissons		
Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc		
Gestion theys de l'embouchure		
Guide de bonnes pratiques pour l'entretien de canaux et roubines		
Itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
Marque Parc naturel régional de Camargue	Chapitre 17.6.2.4	Articles 7.1 et 7.3
Mise en œuvre du dispositif de suivi et d'observation interparc dans le cadre du SIT - 2016		
Mise en œuvre d'un suivi et d'une évaluation de la démoüstication sur le territoire du Parc pour 2016	Chapitre 17.6.2.5	
Mission revitalisation du centre bourg de Salin-de-Giraud et valorisation des espaces naturels de l'est de la Camargue		
Occupation du sol, campagne 2016		
Déploiement de la charte européenne de tourisme durable dans le Parc naturel régional de Camargue		
Programmation culturelle et pédagogique du musée de la Camargue		Article 9.3
Programmation et travaux d'urgence du Mas du Pont de Rousty		
Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc	Chapitre 17.6.2.3	Article 8.1
Reconduction de l'observatoire photographique du paysage de Camargue		
Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes		Article 6.1
Structuration de l'offre de cyclotourisme dans le Parc naturel régional de Camargue		
Travaux de rénovation tranche 1 du musée de la Camargue		Article 9.3

La presse en a parlé...



Parc de Camargue : les défis du président Roland Chassain

Le mandat du maire élu en juillet. Roland Chassain est prêt à relever de nouveaux défis.

Dans la grande salle de la mairie de Port-Camargue, Roland Chassain, élu maire en juillet, est entouré de ses conseillers municipaux. Ils discutent de la gestion du Parc de Camargue, un territoire immense et complexe. Chassain, président de la communauté de communes du Parc de Camargue, se veut pragmatique et engagé. Il évoque les défis de la préservation de ce patrimoine naturel tout en permettant un développement durable. Il mentionne les enjeux de la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie, ainsi que les défis de la gestion des ressources humaines et financières. Il insiste sur la nécessité de travailler en partenariat avec les autres acteurs du territoire, notamment les associations et les entreprises.



La Provence - 12 avril 2016

Parc de Camargue : ACCM participera bien à l'exécutif aux côtés de Roland Chassain

Néanmoins, néanmoins pas ? C'est la question que se pose le président du Parc de Camargue, Roland Chassain, devant le conseil municipal de Port-Camargue. Le conseil municipal a voté en faveur de la participation de l'ACCM à l'exécutif du Parc de Camargue. Chassain, qui est également président de la communauté de communes du Parc de Camargue, a souligné l'importance de cette participation pour la gestion du territoire. Il a mentionné les compétences de l'ACCM en matière de gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie, ainsi que de la gestion des ressources humaines et financières.

ÇA TANGÈRE À ACCM Après son élection, Roland Chassain a réuni le conseil municipal de Port-Camargue pour discuter de la participation de l'ACCM à l'exécutif du Parc de Camargue. Chassain a souligné l'importance de cette participation pour la gestion du territoire. Il a mentionné les compétences de l'ACCM en matière de gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie, ainsi que de la gestion des ressources humaines et financières.



La Provence - 22 avril 2016

Les Saliniers travaillent à la valorisation de leur village

Une commune de l'arrière-pays provençal. Les Saliniers travaillent à la valorisation de leur territoire.

Dans le village de Saliniers, les habitants travaillent à la valorisation de leur territoire. Ils ont mis en place de nombreuses actions pour améliorer le cadre de vie et développer l'économie locale. Ils ont notamment travaillé à la réhabilitation de l'école, à la création d'un espace public et à la mise en place de projets de développement durable. Ils ont également travaillé à la valorisation de leur patrimoine culturel et naturel.



La Provence - 24 février 2016

Au Sambuc, une solution "miracle" contre les moustiques

Une plante bonifiée de la société. Elle lutte contre les moustiques.

Au Sambuc, une solution miracle contre les moustiques. Cette plante bonifiée de la société est utilisée pour lutter contre les moustiques dans les zones humides. Elle agit en éliminant les larves de moustiques et en réduisant leur nombre. Elle est également utilisée pour améliorer la qualité de l'eau et pour protéger les cultures.



La Provence - 10 février 2016

Charte Natura 2000

Le Maire a signé la Charte collective pour les Bords de la Camargue et la Sustainable Nature.

Une 1^{re} conférence thématique au Village Cade de Port-Camargue réunissant plus de 140 personnes !

Une conférence présentée par le Parc de Camargue et l'association Les Amis de l'Étang de la Camargue.

Journal d'information municipal Le Grau-du-Roi, Port-Camargue N°163

Il n'y aura pas de baguage de flamants roses cette année

Ils ont déseigné le territoire. En cause : la possible présence d'un prédateur.



Les flamants roses n'ont pas été bagués cette année. En cause : la possible présence d'un prédateur dans le territoire. Les biologistes ont constaté la présence d'un prédateur dans le territoire des flamants roses. Ils ont donc décidé de ne pas effectuer de baguage cette année. Ils ont également décidé de surveiller le territoire et de prendre des mesures pour protéger les flamants roses.

La Provence - 12 juillet 2016

Un site internet dévoile les "chemins des Parcs"

Les Parcs de la Région offrent aux visiteurs un outil pour mieux préparer leurs balades et randos.

Dans le cadre de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un site internet a été créé pour offrir aux visiteurs un outil pour mieux préparer leurs balades et randos. Le site propose des itinéraires thématiques et des cartes de randonnée. Il est également possible de réserver des randonnées guidées et de louer du matériel de randonnée.

LE COMMENTAIRE Un plus pour nos territoires. Le site internet des chemins des Parcs est une initiative intéressante qui permettra aux visiteurs de mieux préparer leurs balades et randos. Il est également possible de réserver des randonnées guidées et de louer du matériel de randonnée.

La Provence - 21 juillet 2016

"Nous voulons accompagner les acteurs sur du tourisme durable"

Patrick Delavault, directeur du Parc de Camargue, évoque son rôle et ses projets.

Patrick Delavault, directeur du Parc de Camargue, évoque son rôle et ses projets. Il souhaite accompagner les acteurs du territoire pour développer un tourisme durable. Il mentionne les enjeux de la gestion des ressources naturelles, de la préservation du patrimoine culturel et de la promotion de l'économie locale.

LE COMMENTAIRE Nous voulons accompagner les acteurs sur du tourisme durable. Patrick Delavault, directeur du Parc de Camargue, a souligné l'importance de développer un tourisme durable. Il a mentionné les enjeux de la gestion des ressources naturelles, de la préservation du patrimoine culturel et de la promotion de l'économie locale.

La Provence - 3 septembre 2016



CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES

Des nouvelles de l'édition 2016 du Concours agricole des Prairies Fleuries sur le territoire de la Réserve de Biosphère Camargue.

Depuis 2013 le concours est totalement organisé à l'initiative de la Réserve de Biosphère de Camargue par le PNRC et le Syndicat Mixte pour la protection et le gestion de la Camargue Gardoise.

Pour cette édition 2016, le concours local est présidé par Monique CHIFFOLET, vice-présidente du Syndicat Mixte de la Camargue gardoise. Cinq jurés ont été choisis au cours de la journée du vendredi 20 mai 2016.

Deux parcelles en Grande Camargue à Saint-Étienne d'Oraux. Le Clos du Lévrier (chez Ghislaine TONNE) et les prairies du Domaine de la Plaine des pâtures par Jean Marie FISSO.

Trois parcelles en Camargue gardoise. Les Prés Pons de Bernard FOUGAROLLES à Beauvoisin. Les prés du Fauquier de Pascal HUGOIN à Vauvert et les Demeures de Ponsard VIMESIA à La Cadié.

L'objectif est de mettre en valeur l'élevage comme moyen optimum de gestion des milieux naturels diversifiés en zones humides (non saturées et non marécageuses). Le jury local est composé d'experts environnementaux, agronomes, botanistes, paysagistes.

Qu'il s'agisse de prairies humides, de prairies sèches, de prairies de régime ou fauche-montagne, de prairies de bords... les parcelles des jurés, riches en espèces, présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Cette dernière, comme la production d'un fourrage en quantité de bon ou d'excellente qualité, assure la qualité du lait, de la viande, mais aussi le développement de plantes à fleurs qui constituent les ressources alimentaires des abeilles.



CONTACT PRESSE

Parc naturel régional de Camargue
c/o Parc Naturel Régional de Camargue
14 90 97 90 40

Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise
Nicolas LICHOTIN
nicolas.lichotin@camarguegardoise.com
04 90 73 52 55

Bulletin d'information Camargue gardoise - Mai/juin 2016

Demain, finale des vaches organisée par le Parc



Après deux courses de sélection, la finale des vaches coccardières aura lieu demain après-midi.

Les années de Salon-de-Giraud ont connu leur heure de gloire dans les années 80 grâce aux courses restructurées de vaches coccardières, notamment de la manade Ribaud, qui ont enflammé le petit plan camarguais et forgé la passion de nombreux sélectionneurs et futurs éleveurs.

C'est au travers de ce passé que les clubs touristes Saliniers (Provençaux Africain et Les Saliniers) appuyés par leur élu local Nicolas Juan, ont décidé de proposer au Parc de Camargue de porter un projet de courses de sélection pour les jeunes vaches, équivalent des courses de Tau organisées aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Le Parc de Camargue avec l'appui de l'association des manadiers et de la fédération de la course Camargue a décidé d'encadrer la dynamique et de soutenir ce projet. Après une première édition expérimentale en 2015,

La Provence - 30 août 2016

La viande AOP taureau de Camargue, référence mondiale ?

A l'occasion des 20 ans de l'AOP, un programme d'analyse visuelle lancé pour évaluer scientifiquement les bénéfices de cette viande sur la santé du consommateur.



Un expert analyse la viande d'un taureau de Camargue.

En 2015, le Parc de Camargue a lancé un programme d'analyse visuelle pour évaluer scientifiquement les bénéfices de cette viande sur la santé du consommateur. Ce programme a été financé par le Parc de Camargue et le Syndicat Mixte pour la protection et le gestion de la Camargue gardoise.

Le Parc de Camargue a lancé un programme d'analyse visuelle pour évaluer scientifiquement les bénéfices de cette viande sur la santé du consommateur. Ce programme a été financé par le Parc de Camargue et le Syndicat Mixte pour la protection et le gestion de la Camargue gardoise.

La Provence - 17 janvier 2016



Fous du Rhône au musée de la Camargue

Passionnés par le Rhône, ses vallées, sa faune, et ses hommes, il nous les a fait du Rhône, à des personnages qui traquent le Rhône ou vivent à son rythme. Cette exposition du Musée de la Camargue fait écho à celle présentée au Musée de la Camargue gardoise.

Arles info - Printemps 2016

MOISSEZ
Dimanche 27 août à 14h30
Nature en santé, spectacle
autour d'un projet agricole
dans le delta, par le
compagnon Fournier.

+ d'info
Musée de la Camargue
Musée de la Camargue
14 90 97 90 40
www.parc-camargue.fr

Le premier marché de Noël au musée de la Camargue



Une vingtaine d'artisans, artistes et créateurs du territoire du Parc présentent leurs produits 100% Camargue.

Le Parc naturel régional de Camargue propose ce week-end un Noël 100% gardois. Jusqu'à ce soir, de 10h à 17h, au Musée de la Camargue, mais du Pont de Rimmety, une vingtaine d'artisans, artistes et créateurs du territoire du Parc présentent leurs produits 100% Camargue. Pour la première fois, au cours des collections, ce sera donc l'occasion de faire ses achats de Noël tout en découvrant le musée et son exposition "Le fil de l'eau, le fil du temps", dans un cadre exceptionnel et animé.

La Provence - 18 décembre 2016

De Hamman à Johnny, quand la Camargue faisait son cinéma

L'exposition présentée aux Filles Pelichon revisite sur un récit entre farcesques et réalistes.



De Hamman à Johnny, quand la Camargue faisait son cinéma. L'exposition présentée aux Filles Pelichon revisite sur un récit entre farcesques et réalistes.

La Provence - 5 juillet 2016

Les quatre saisons du riz présentées

Terroir Une animation proposée par la Maison des produits de Camargue.



À partir de 13 h, les chefs travaillent une recette.

Le Parc naturel régional de Camargue propose Les 4 saisons du riz - "Thésaurus du riz, recette qui fleurit" - le vendredi 5 août, à partir de 17 heures, à la maison des produits de Camargue à Arles.

La Provence - 5 août 2016

AU MUSÉE DE LA CAMARGUE ET À LA MAISON DU CHEVAL CAMARGUE Rencontres en deux temps autour du seden



Le seden est un objet incontournable pour les artisans de la Camargue et de la région.

Le Parc naturel régional de Camargue propose deux rencontres en deux temps autour du seden, un objet incontournable pour les artisans de la Camargue et de la région.

La Provence - 14 janvier 2016

Le Parc naturel de Camargue valorise ses richesses

Hier, pour la première fois, c'est à Salers que s'est déroulée la fête du PNRC.



La Provence - 17 octobre 2016

Composition du Comité syndical

Au 04/07/2016

Président : Roland CHASSAIN

Vice-Présidents :

Région : Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

Département : Corinne CHABAUD

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône : Martial ALVAREZ

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle HENAULT

Titulaires

Suppléants

Titulaires

Suppléants

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Béatrice ALIPHAT

Nicolas ISNARD

Mireille BENEDETTI

Eléonore LEPRETTRE

Pascale LICARI

Philippe MAURIZOT

Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

Ludovic PERNEY

Département des Bouches-du-Rhône

Corinne CHABAUD

Marie-Pierre CALLET

Bruno GENZANA

Henri PONS

Patricia SAEZ

Aurore RAOUX

Commune d'Arles

Bernard BACCHI

Claude LECAT

Alain DERVIEUX

Sylvie LEPESANT

David GRZYB

Jean-Yves PLANELL

Nicolas KOUKAS

Gilles RUIZ

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Martial ALVAREZ

Laurent BONFILS

Jérôme BERNARD

Cécile DUPONT

Jean-Paul GAY

Stéphane NAVARRO

Marc MINORETTI

Maria Dolorès PARRODI

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Roland CHASSAIN

Colette CARRIÉ

Christelle AILLET

Frédéric GIBERT

Roger DE MURCIA

Martine GONNET

Isabelle HENAULT

Patrick PAC

Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

Roger MERLIN

Edouard NADDEO

Eric LACANAUD

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Bertrand MAZEL

Nicolas DE SAMBUCY

Bernard ARSAC

Manuela GINOUX-STOFFEL

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

Patrick BONNET

Patricia BLANCHET-BHANG

Henri RIVAS

Cathia LE PORT

Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence

Aline CIANFARANI

Eric DIARD

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Nicolas JUAN

Gilles AYME

Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC

Olivier ROLLIN

Bruno BLOHORN

Bertrand MAZEL

Abeille Arlésienne (L')	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Amis des marais du Vigueirat (Association les)	Lou Fourmigo (Club taurin Paul Ricard)
Amis du vieil Arles (Association des)	Maison du cheval Camargue (Association)
Antique confrérie des gardians	Manadiers éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)
AOC « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)	Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
Beauduc (Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc)	Nacioun Gardiano
Cabaniers du Sablon (Association les)	Office de tourisme d'Arles
Cabanonniers Port Saint Louisiens (Association les)	Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Camargo Souvajo (Association)	Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
Chasse maritime de Camargue (Association de)	Office national de la chasse et de la faune sauvage
Chasseurs (Fédération départementale des)	Pêches camarguaises (Association des)
Chasseurs de Camargue (Amicale des)	Pêches maritimes et des élevages marins (Comité local des)
Chasseurs (Société communale de chasse de Port-Saint-Louis-du-Rhône)	Pêcheurs Arles-Saint Martin de Crau (Association des)
Collectif Prouvènço (Association)	Plaisanciers de Beauduc (Association les)
Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue	Pont de Gau (Association des amis du parc ornithologique de)
Comité des fêtes d'Arles - Festiv'Arles	Pour la renaissance des Prémices du riz
Comité des fêtes de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Propriétaires (Comité des)
Conservatoire des cuisines de Camargue	Prouvènço Aficioun (Club taurin)
COOPAPORT (SA coopérative maritime)	Randonneurs du Pays d'Arles (Association les)
CPIE Rhône Pays d'Arles	Renaissance saintoise (Association)
DEDUCIMA (Association pour le développement durable et citoyenneté à Mas-Thibert)	Riziculteurs de France et filière (Syndicat des) (SRFF)
DESMID	Saliers - Albaron (Comité d'intérêt de village de)
Développement durable et l'écologie en Camargue (Association pour le) (ADDEC)	Salin Commune (Association pour)
Éleveurs de chevaux de race Camargue (Association des)	Société de protection de la nature Languedoc - Roussillon
Éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)	Société nationale de protection de la nature - Réserve naturelle nationale de Camargue
Éleveurs de taureaux de courses camarguaises (Association des)	SYMADREM (Syndicat interrégional mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer)
Éleveurs français de taureaux de combat (Association des)	Tête de Camargue (Comité d'intérêt de quartier)
Gageron (Comité du hameau de)	Tour du Valat (Fondation)
Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)	Tourisme équestre (Association camarguaise de)
Groupe cynégétique arlésien (Association)	Tourisme équestre des Bouches-du-Rhône (Comité départemental de)
Ilotopie (Compagnie)	Traversées du delta du Rhône (Syndicat mixte des)
L'Essence ciel (Association)	Trinquetaille (Comité d'intérêt de quartier)
	Ventadis (Association)

Composition du Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la réserve de biosphère

Présidents :

BLONDEL Jacques
LETOURNEUX François

ALLARD Paul
BELLAN-SANTINI Denise
BONHOMME François
BOUTRON Olivier
CHADENAS Céline
CHEYLAN Marc
DUCLOS Jean-Claude
DUNCAN Patrick
GRASLAND Loïc
GRILLAS Patrick
GUILLEMAIN Matthieu
LANDURÉ Corinne
LIFRAN Robert

MARTIN Jean-Louis
MATHEVET Raphaël
MEDARD-BLONDEL Anne
MICHAUD Henri
MICOUD André
MOURET Jean-Claude
PICON Bernard
POULIN Brigitte
RAMADE François
SABATIER François
TOURENQ Jean-Noël
UNTERMAIER Jean
VAQUER André
VELLA Claude

Agents saisonniers

	Fonction
CHAUTARD Manon	Ecogardes
FUENTES RODRIGUEZ Tatiana	
LINARD Alban	
POUILLE Marie	

Stagiaires

		Etablissement	Thème du stage
ANGEVIN FLORIAN	AGRO SUP	ECOLE D'INGENIEUR BAC + 4	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
BALLY DEBORAH	MAISON FAMILIALE RURALE MONDY	BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE	CARTOGRAPHIE HABITATS N2000 + INVENTAIRE FLORE PATRIMONIALE
BAU CHARLES	LPA LES ALPILLES	BAC PRO	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
BREMOND JULIEN	LYCEE ST CHARLES	BAC PRO	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
CANIVEZ ANTOINE	COLLEGE JOLIOT CURIE	3°	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
CRESTEY ALEXANDRE	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	LICENCE PRO PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	DEFINIR LES ACTIONS A MENER POUR RESTAURER LES ROSELIERES DU VIEUX RHONE
FIGUEROA ARNO	COLLEGE ROBERT MOREL	3°	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
GREVY LELLA	MAISON FAMILIALE RURALE PETITE CAMARGUE	BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
HUCBOURG MAXIME	LEGTA CARCASSONNE CHARLEMANGNE	BTS GPN	COMPLEMENT ETUDE SUR LA CISTUDE D'EUROPE
LE ROUX SYLVAIN	UNIVERSITE AVIGNON	MASTER GEOMATIQUE ET PROJETS TERRITORIAUX	DEFINITION DES INDICATEURS OBSERVATOIRE INTER PARC PACA
LEVY NATHANIEL	COURS DIDEROT MONTPELLIER	BTSA GPN	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL : CRÉATION D'UN RADEAU FLOTTANT POUR LES LARO-LIMICOLES
LORAIN JUSTNE	COURS DIDEROT MONTPELLIER	BTSA GPN	MISE EN PLACE CHARTE DU KITESURF
MERARD VALENTIN	COLLEGE JEAN VILAR	3°	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
MEYER ARTHUR	MAISON FAMILIALE RURALE	BAC PRO CLASSE DE 3°	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
MOMOT ULYSSE	AGROTEC DE VIENNE	BAC PRO GMNF	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
MUNOZ LOLA	LEGTPA OLIVIERS DE SERRES	BTSA GPN	COMPLEMENTS D'INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES ET SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE
QUEMEE LOUIS	AGRO PARIS TECH	2° ANNEE MASTER	SUIVI IMPACT PATURAGE TAUREAUX SUR LE BACCHARIS HALIMIFOLIA
RICCI MARYLOU	LYCEE AGRICOLE FONTLONGUE	BAC PRO	DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL
ROMERO DAMIEN	UNIVERSITE AIX MARSEILLE	LICENCE PRO	INVENTAIRE PATRIMOINE BATI
ROS LEA	UNIVERSITE FRANCHE COMTE	MASTER GEOLOGIE	ETUDE DU FONCTIONNEMENT DES RESURGENCES DE LA NAPPE DE CRAU
STALLA GUILLAUME	SUP ETABLIERS	BTSA	ETUDE COMPARATIVE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS



Liste du personnel par pôle

Administration générale et finances	Administration générale	Vianet Régis	Directeur général		
		Héritier Cécile	Assistante de direction		
		Ayme Sonia	Adjointe de direction		
		Bouha Habib	Agent technique		
		Charitos Sophie	Responsable gestion administrative et financière des espaces naturels		
		Chenoufi Saïd	Agent technique		
		Dublé Emmanuelle	Agent administratif d'accueil		
		Lopez Patricia	Assistante de gestion administrative et financière, suivi du programme d'actions		
		Malatras Alice	Chargée des marchés et des commandes publiques		
		Mercier Marjorie	Agent administratif d'accueil		
		Perrin Régine	Assistante de gestion du personnel		
		Zergaoui Andréa	Agent administratif d'accueil		
Patrimoine et territoire	Evaluation, connaissance et valorisation du territoire	Gal Régine	Chef de pôle - suivi et évaluation de la charte		
		Isemmann Philippe	Chargé de mission SIG, gestion des données géographiques		
		Mebrek Chantal	Chargée d'études, appui à l'évaluation		
		Faure Julien	Chargé de mission éducation au territoire		
		Mercier Marjorie	Diffusion de l'information		
		Portes Josiane	Animatrice sensibilisation, promotion		
	Patrimoine, culture et vie locale	Rouquette Estelle	Adjointe de direction, conservateur du Musée		
		Bergia Johan	Médiateur culturel - Musée de la Camargue		
		Bremond Christelle	Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
		Cervilla Muriel	Chef de projet évènementiels, protocole, relations avec les habitants		
		Criado Agnès	Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
		Houot Mylène	Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
		Linard Lucile	Chargée de mission architecture, paysage, urbanisme, énergie		
		Pando David	Agent technique - maintenance des équipements d'accueil		
		Santicoli Jean-Jacques	Médiateur culturel - Musée de la Camargue		
		Tindille Anne	Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
		Ressources naturelles et développement local	Eau et développement rural	Bou Laure	Adjointe de direction
				Espelly Claire / Richard Julie	Chargée d'études auprès des associations d'élevage
Granier Marie	Chargée de mission gestion de l'eau, risques				
Jouvenel Aurélien	Chargé de mission associations d'élevage				
Lassus-Débat Aurélie	Technicienne suivi eau et milieux aquatiques				
Ser Capucine	Chargée de mission tourisme, CETD, marque Parc				
Spagna Michel	Agent de maintenance Maison des produits de Camargue				
Vadon Anne	Chargée de mission agriculture, élevage				
Biodiversité et patrimoine naturel	Arnassant Stéphane			Chef du pôle - faune, flore, Natura 2000, LIFE	
	Grillas Célia		Chargée de mission Natura 2000 site Rhône aval		
	Jalabert Frédéric		Agent technique - maintenance des espaces naturels et terrains		
	Lazin David		Chargé de mission Natura 2000 site Camargue et zone marine		
	Lombardini Katia		Chargée de mission Natura 2000 site Trois marais		
	Marobin-Louche Delphine		Chargée de mission littoral, milieu marin et ressources halieutiques		
	Gestion des terrains naturels		Briffaud Jean-Christophe	Chef du pôle - coordination de la gestion des espaces naturels et du domaine de la Palissade	
			Catala-Malkas Lydie	Technicienne de gestion et d'animation	
			Doreau Violaine	Chargée de gestion et de suivi des espaces naturels	
Esposito Agnès			Agent d'accueil et de sensibilisation		
Hemery Gaël			Adjoint à la gestion des sites du Conservatoire		
Miceli Fabian			Garde gestionnaire et maintenance des espaces naturels		
Milochévitch Floriane			Agent d'accueil et de sensibilisation		
Muller Antoinette			Agent d'entretien et de gardiennage		
Poulet Laetitia			Garde gestionnaire des espaces naturels		
Revest Fabien			Garde gestionnaire des espaces naturels		
Rigaud Patrick			Chargé de gestion et de suivi des espaces naturels		
Rodriguez Estelle			Agent d'accueil et de sensibilisation		
Tetrel Claire			Coordination des suivis scientifiques		
Vialet Emmanuel		Technicien de gestion et d'animation			
Youssef Nadine		Agent d'accueil et de sensibilisation			

Abattoirs Alazard et Roux	Fédération des PNR de France
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	Festival de la Camargue
Agence des aires marines protégées	Festival des Suds
Agriculteurs professionnels	Fondation de France
AgroParisTech	Fondation Véolia
AlterMondo	Gendarmerie de Salin-de-Giraud
ASCO Corrège Camargue Major	GIS Posidonie
Associations d'éleveurs et manadiers de chevaux et taureaux:	Grand Port Maritime de Marseille
■ AECRC	Groupe Chiroptères de Provence
■ AMERBCC	Groupe Salins
■ AETCC	INAO
■ LGRB	Irqualim
■ AEFTC	Les Amis du Vieil Arles
Association des amis des marais du Vigueirat	Ligue de protection des oiseaux (LPO)
Association des amis du Parc ornithologique du Pont de Gau	Mairie annexe de Salin-de-Giraud
Associations membres du conseil de Parc	Maison de la Transhumance
Association Geysier	Musée départemental de l'Arles antique
Bureau des guides naturalistes	Offices de tourisme
CEN PACA	■ Arles, Salin-de-Giraud
Centre français du riz	■ Port-Saint-Louis-du-Rhône
CEREGE	■ Saintes-Maries-de-la-Mer
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	ONCFS
Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles	Parcs et projets de Parcs naturels régionaux :
Chambre des métiers des Bouches-du-Rhône	■ Alpilles
Comité des fêtes de Port-Saint-Louis-du-Rhône	■ Baronnies provençales
Comité d'organisation des fêtes saintoises	■ Luberon
Comité du foin de Crau	■ Mont Ventoux
Comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Languedoc-Roussillon	■ Préalpes d'Azur
Communauté d'Agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette	■ Queyras
Commune d'Arles	■ Sainte Baume
Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône	■ Verdon
Commune des Saintes Maries de la Mer	Phonurgia nova
Compagnie nationale du Rhône	Port de Port-Camargue
Compagnies théâtrales	Rémy Bacher et Antoine Frère
Confrérie du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer	Rencontres de la photographie
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Société Commerciale Agricole de Distribution
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	Société nationale de protection de la nature - réserve de Camargue
Conservatoire des cuisines de Camargue	Société RICARD
Conservatoire des espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur	Solvay
Conservatoire de musique du Pays d'Arles	Supagro Florac
Conservatoire du littoral	SYMADREM
Coopaport	SYMCRAU
CPIE Rhône Pays d'Arles	Syndicat Agglomération Nouvelle (SAN) Ouest Provence
CRIPT de PACA	Syndicat de défense et de promotion de la viande AOP taureau de Camargue
DEDUCIMA	Syndicat des Raseteurs et l'ensemble des jeunes stagiaires.
Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID)	Syndicat des riziculteurs de France et filière
Europe FEDER	Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
Etat : DDT(M), DREAL, Préfecture, Préfecture maritime de Méditerranée, Agence de Services et de Paiement	Syndicat mixte des traversées du delta du Rhône
Fédération française de la course camarguaise	UMR Innovation de l'Inra de Montpellier
	Tour du Valat

Le Mas du Pont de Rousty : un espace d'accueil, de débats et d'échanges

Avril	Délégation espagnole de gestionnaires d'aire marine protégée (parc d'Aiguamolls)
Mai - Juin	Permanences de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône pour les déclarations PAC
Mai	Assemblée générale de l'organisme de contrôle et de certification "QUALISUD"
Mai	Délégation de la Réserve de biosphère du delta du Danube
Juin	Délégation de représentants de l'association du delta de Maya
Juin	Délégation de l'association "Man and biosphère France" et délégation libanaise
Septembre	Etudiants de l'ISARA de Lyon
Octobre	Séminaire dans le cadre des "Rencontres Internationales de la Photographie"
Novembre	Etudiants de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier



Rapport d'activité 2016 du Parc naturel régional de Camargue

Directeur de la publication : Roland Chassain

Responsable de la rédaction : Régis Vianet

Analyse et synthèse des données : Régine Gal

Rédaction : responsables des opérations

Mise en page : Chantal Mebrek

Sources des données :

- Responsables des opérations
- Pôle administratif (budget, ressources humaines)
- Logiciel EVA
- Système d'information territorial (SIT PNR Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Site internet du Parc

Revue de presse : Marjorie Mercier

Impression: Public Imprim - Agence sud, 10 bis rue du Cirque romain, 30900 Nîmes

Juin 2016



Crédits photographiques

pour les pages comportant plusieurs images, les références s'articulent de haut en bas et de gauche à droite

- Avion Jaune : 1a, 30a, 44
- S. Arnassant : 15a
- P. Daniel : 21b, 41c
- V. Doreau : 26a
- J. Faure : 28b, 29a-b, 42
- M. Granier : 23a
- D. Lazin : 13a, 16, 17, 18, 21a, 26b, 27b-c, 31b
- L. Linard : 23b
- D. Marobin-Louche : 13b, 27a
- C. Mebrek : 9b, 11b, 24a, 25, 34
- M. Mercier : 9a, 19, 20a, 22a-b, 26c, 28a-c, 30b, 31a, 41a-b
- P. Rigaud : 8a
- C. Ser : 20b
- Service communication - mairie des Saintes Maries de la Mer : 3
- C. Tetrel : 14c, 24b
- E. Violet : 1b, 8b, 10, 11a, 12, 14a-b, 32, 38



Retrouvez ce rapport d'activité et les bilans détaillés des espaces naturels (étangs et marais des salins de Camargue, they de Roustan et Palissade) en téléchargement sur le site internet du Parc www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 Arles

Tél. 04 90 97 10 40

fax. 04 90 97 12 07

secretariat@parc-camargue.fr

www.parc-camargue.fr

www.pnrpaca.org

www.idees-de-camargue.fr

<https://www.facebook.com/parc.naturel.regional.camargue>

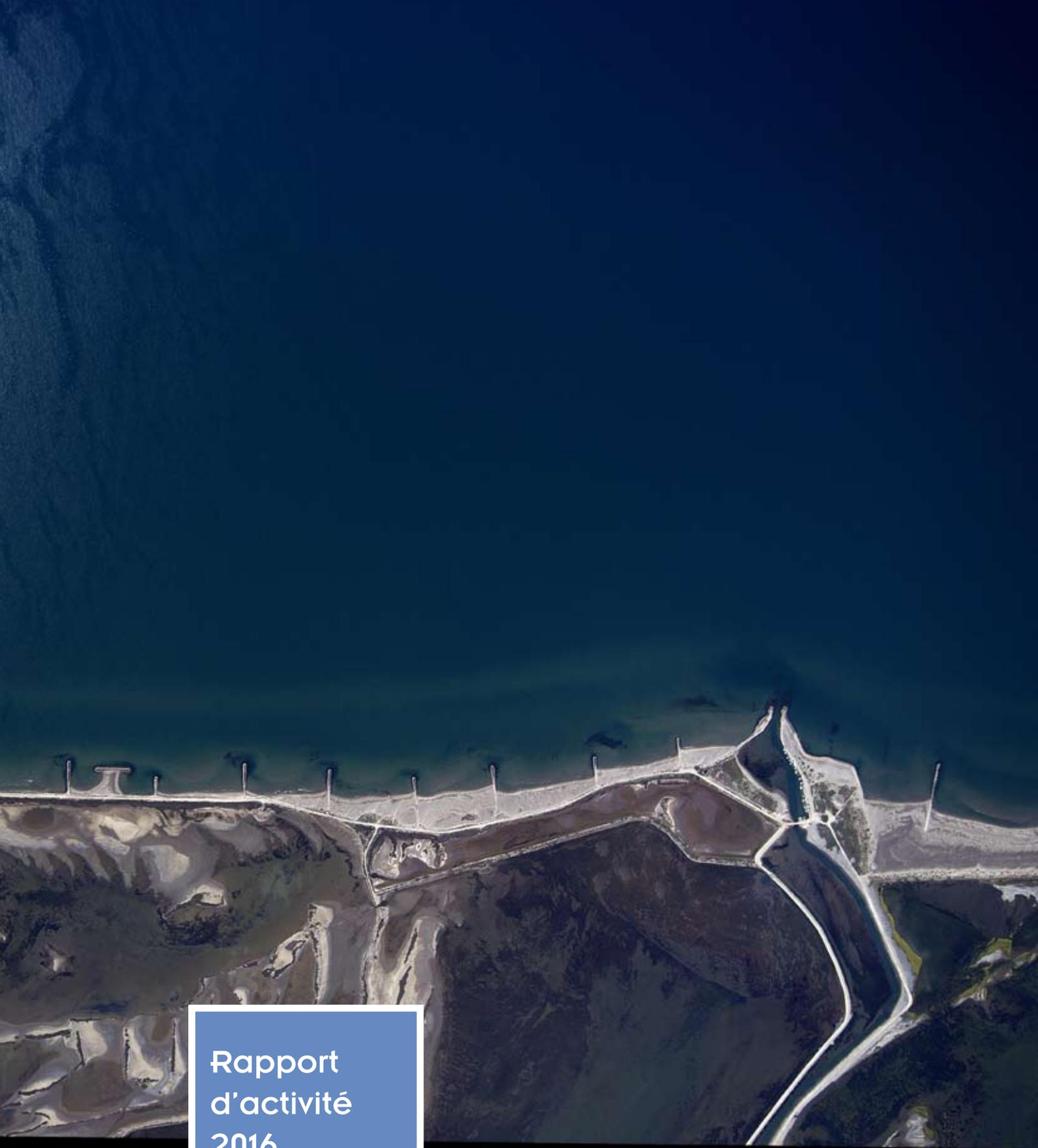
<https://www.facebook.com/parcnaturelregionaldecamargue>

Avec la participation financière
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapport d'activité 2016

Parc naturel
régional
de Camargue



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

